

~~Montreal~~ 19⁰² Montréal 19⁰².

M. l'abbé Raoul Cassegrain
Kinnouki

Mon cher Raoul,

J'ai attendu Oscar
à Québec, où il devait arriver
~~me voir~~ il n'est pas venu.
Je suis arrivé à ce matin à
Montréal, où je passerai le
printemps & une partie de
l'été. Nous passerons par
Kinnouki & St. Flavie au
mois de juin. Il faut qu'il
s'arrange pour faire avec
nous le voyage de la Mita-
pédias & cela le distraira,
s'il a besoin de distraction.
Le beau-père travaille depuis
trois jours. Cette fois, j'ai mis
soudain croire qu'il s'est retenu
à l'ouvrage. Auit piastres
par semaine, avec profecthe

d'augmentation. Il est en - a Québec, me dit ^{qu'il} que tu vas
placé dans un magasin de très mal, et que si M^{rs} Blais
fourne + de vêtements, me me s'empresse de se relâcher du
St. Catherine, Mary + Malvina collège, tu y crèveras. J'ai
ont chacun un bon emploi bon di de colire en entendant
qui leur donne \$450 par semaine cela, J'ai toujours haï le carac-
ne. Pourvu que la santé ne leur tire faux, en ser, brutal, gars
fasse pas défaut. La santé de M^{rs} Blais, Je le haï plus que
maman et de Sophie n'est jamais. Un homme comme lui
pas très bon. Celle-ci est un fléau pour un diable
songe à entrer dans un cou- je souhaite que tu comprenne
rest, me dit maman, je vais enfin ce que tu te dois à toi-
l'en devader. C'est son ^{triste} dicton même, et que tu recon- ^{bientôt} le
genre + qu'elle prend pour plus entièrement possible
invocation. Elle a jugé ici le jour, sous lequel tu meurs.
ou que le ~~triste~~ côté ^{triste} de la vie. Si tu restes au séminaire
Prends une robe, ni modeste. L'autonne prochain, je me te
soit-elle, et elle ira habiter parler plus, je te le jure.
avec toi, ou elle sera heureuse
j'en suis sûr.

Tu me dis que tu ne vas
pas bien. Le Dr. LePage, que
j'ai rencontré dimanche
dernier à l'hôtel St. Louis,

(S) Oliva

Confidentiel.

Montréal, 1er avril 1902.

M. ED. CHARLIER,
Editeur des Débats.

Mon cher Charlier,

Croiriez-vous que Le Montigny a mis Récopie Brunet sous l'impression que je suis l'auteur de certains articles dirigés contre lui par l'Éclair au cours de la dernière lutte municipale? Je n'en reviens pas. Vous qui savez ce qui en est, dites moi donc ce que vous en pensez.

J'ai tout lieu de croire que Brunet a essayé de me nuire auprès de M. Guin en faisant interpellier celui-ci au sujet de l'article signé Juvénal, qui a paru récemment dans les Débats et dans lequel je n'ai été pour rien, vous le savez. C'est un de mes amis qui m'a sauvé de ce désagrément. Je tiens absolument à remettre tout de suite chaque chose à sa place. Je n'aurai aucun égard pour un prétendu ami qui se permet de me traiter aussi lâchement.

Bien à vous,

L. Asselin

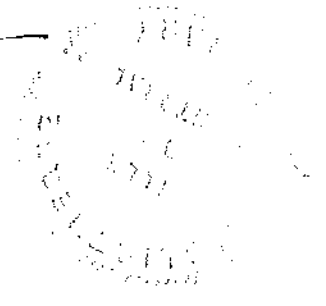
[1902-82]

Kingston, 1^{er} Avril, 1902

Mon cher Asselin,

Adressy - moi donc les
journaux où paraissent vos articles. Je
reçois les Debats, Le Peuple, Le Temps et Le Soleil.
Affectueux à vous

A. Chabot



Montreal, le 1er avril 1902.

M. ARAM J. POTHIER,

Woonsocket, R.I.

Cher monsieur Pothier,

Je n'ai que le temps de vous féliciter de l'heureuse détermination que vous venez de prendre. Je commençais à craindre que ce couronnement manquât à votre belle carrière. Je suivrai probablement votre exemple à l'automne. La future est une demoiselle LeBoutillier, pas riche, mais intelligente, instruite, courageuse, foncièrement honnête, et, ce qui ne gâche rien en pareille affaire, jolie. Je suis flatté de voir que nous comprenons le bonheur, comme tant d'autres choses, de la même manière.

En attendant d'avoir le plaisir de vous serrer la main, ce qui, je l'espère, ne tardera pas, je vous souhaite, à vous et à votre ferme, la plus douce des lunes de miel.

Adieu!

À vous,

(S) Oliver LeBoutillier



Montréal, 2 avril----- 1902.

M. LOUVICHNY DE MONTIGNY, journaliste,

MONTREAL.

Mon cher de Montigny,

Je n'ai pas, dans ma lettre à Charlier, demandé à celui-ci de vous dénoncer à moi comme étant l'auteur des articles dont Rodolphe Brunet recherche le coupable. J'ai seulement exprimé ma surprise à Charlier de me voir accusé par Brunet, et je lui ai fait part de ce qu'on m'avait informé que vous étiez pour quelque chose ^{dans} cette affaire. J'ai causé avec Charlier en lui remettant ma lettre, et je lui ai dit: "Je vais prendre des informations, et s'il est vrai que De Montigny en ait ^{util} ~~agi~~ de même cette façon envers moi, je compte que vous n'aurez aucune objection à ce à livrer son nom." Il m'a répondu que même dans ces conditions, il ne vous livrerait pas à Brunet. Je suis allé voir celui-ci. Il a avoué qu'il m'avait fortement soupçonné, depuis que mes collaborateurs à l'Eclair (qu'il connaît tous) lui avaient tour à tour protesté de leur innocence. Je lui ai demandé ^{ténuement} ~~carrement~~ si c'était vous qui aviez fait planer des soupçons sur moi; il m'a répondu que non. Cela me satisfaisait, et je ne suis pas allé plus loin. J'aire refusé de lui divulguer le nom de l'auteur des articles incriminés. Je n'aurais pas même pris la peine de protester de

mon innocence, si mes confrères de l'Eclair ne se fussent empressés, longtemps auparavant, de dégager leur responsabilité, et cela sans m'en dire un mot.

Cette loyale explication d'une démarche qui m'était commandée par l'empressement que vous aviez mis à vous disculper auprès de Brunet, devra, je crois, vous satisfaire.

Bien à vous,

(S) Asselin.

P.S.- Je vous permets d'afficher cette lettre où vous voudrez.

LOVELOCK, NEVADA,

April 2nd., 1902.--

Hon. F. G. Newlands Esq., M. C.,
Washington, D. C.,

My Dear Mr. Newlands :

On April 12th., 1900, at a side-track called Fenelon, near Elko, this State, there was killed by a train a young man who had previously answered to the name of Charles or Charlie Asselin.-- Nothing was discovered by the Coroner who held the inquest to identify the man, further than as to the name to which he had answered prior to his death.- It was known, however, both from the remarks which he made before his death and from the U. S. uniform that he wore, that he had been engaged in the United States Volunteer service in the Spanish American war, and he had divulged to those with whom he conversed that he had served as a private in the Philippines.- He came to Lovelock in December 1899, after having been employed for a time by Fred Dangberg, in the Carson Valley, with whom I am also in communication relative to the matter.-- He was undoubtedly mustered out of the United States service at the Port of San Francisco during the Summer or early Autumn of 1899, but his discharge papers, if he had any with him, together with all other known means of definite identification and of determining the facts, relative to said service and the time of enlistment therein or date of discharge therefrom, were destroyed or lost at the time he was killed, and cannot be found, though careful inquiry has been made.-

N. H. Asselin and wife, resident of Quebec, Canada, are very solicitous over the possibility of this man having been their son, who left home early in 1897, and whom they have not heard from since November of that year, at which time he wrote to them from Florida, and prior to which time he had been at Providence, and elsewhere, in the State of Rhode Island.- Being worthy people, though in moderate circumstances and unable to afford the expense of a journey out here to prosecute an investigation of the matter, I have consented to do what I can to determine the question for them.--

With this end in view, I have made and am still making such inquiry and investigation here on the ground as is practicable or possible, but, under the circumstances, I have discovered so little upon which to continue the inquiry with any degree of possible success that I have determined it to be of great importance to a proper and correct determination, for me to learn a few facts which I believe the War Department can furnish, if they will.-- What I desire from the Department is what information their records give as to where Asselin enlisted for service and when;-- his name and age, as given to the enrolling officer at the date of enlistment, and all other data which the records contain that might aid in the premises.--

In this connection, and to be considered as items to be taken into account in searching the Department records, I may state as follows :--- I am of the opinion that the enlistment of Asselin was from some of the littoral states of the Gulf of Mexico, presumably from Florida, or from Providence or elsewhere in the state of Rhode Island, and was in the year 1897;-- that he served two years, the regular period of enlistment for volunteers, in the Philippines, and that he was mustered out of the service at the Port of San Francisco in the year 1899.- I may also state that the proper given name of the son of N. H. Asselin was : Aurèle Asselin, and that his age in 1897 was 27 years,- although this son might possibly have enlisted in the service under the alias of Charles or Charlie, and under a different age than that stated.--

These items, taken in conjunction with the peculiar and unusual name of Asselin, and (in the possibility that he was the son of N. H. Asselin) coupled with the fact that he was last heard from as being in Florida, and

LOVELOCK, NEVADA.

prior to that and during the same year, 1897, in Providence and elsewhere in the State of Rhode Island, - and that an enlistment in 1897 and discharge in 1899, as stated, would have completed the usual two year period of volunteer service;- in the light of the further supposition that the War Department has (or at least should have) a record of the enlistment, name, age, period of service, discharge and travel and other pay received by those in Government service during the war,- should so minimize the natural difficulties attending a record search of this character, as to enable the Department to find, in its own records, the data desired, or at least to enable it to place the inquirer in communication with such military or civic authority as would be able to furnish the information sought.--

Will you kindly apply to the Department (I believe the Chief of the Record and Pension Office is the proper person, and that Office the proper departmental division), and request them to employ a search of the office records to secure the information asked.- I may state to you, in this regard, that I am informed that, when searches of this character are requested, it is usual for the Department to ask for some of the names of the regimental officers under whom the person served, or some similar data, as a starting-point to the examination of the records, which would appear to be evidence of the fact that records of these matters exist and contain the necessary information, but, being necessarily multitudinous, the data stated is required to facilitate the investigation.-

In this case, unfortunately, it is utterly impossible to furnish the department with data of the character stated;- but it is evident that, if they ~~can~~ succeed in a search, with such data as a starting point, the same success, without that data, is merely a matter of a little more and additional trouble and effort.-- I therefore opine that, with the suggestions hereinbefore contained, to assist the searcher, the same being all the information which it is possible to obtain or furnish in the matter, the Department, by the exercise of a little willingness, patience and care in the premises, can successfully determine the matter and answer the questions asked.--

Your kindly intervention in person, as requested, will doubtless have the desired effect, and may possibly lead to clearing the matter up with sufficient certainty to satisfy the minds of the worthy people who are anxious to have it determined.-- In any event, it will greatly oblige and favor a constituent of yours, in the person of

Yours Very Respectfully,

C. H. M. [Signature]

Incls 1

WAR DEPARTMENT

APR 12

686137

RECORD & PERS. OFFICE

1902

[Faint, mostly illegible typed text, likely a memorandum or letterhead, with some words like "The following information" and "is being furnished" visible.]

[Faint, mostly illegible typed text, likely the main body of a memorandum or letter.]

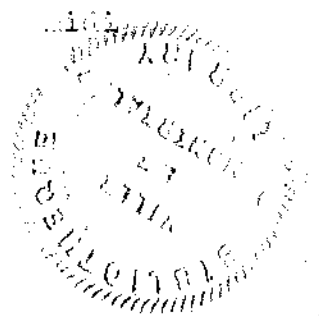
<p>LA PATRIE : : : : : QUOTIDIEN</p>	<p>Journaux Canadiens Pour les Canadiens</p>	<p>LE CULTIVATEUR : : HEBDOMADAIRE : :</p>
--	--	--

La Cie de Publication de La Patrie,

(LIMITÉE)

77, 79 et 81 RUE ST-JACQUES

MONTRÉAL, CAN. 3 Avril 1902.



M. Olivier Robelin,
Montréal.
Mon cher Robelin,

On m'a informé que vous avez écrit à Charlier une lettre lui demandant de ne s'occuper comme étant l'auteur des articles dont l'éditorialisme s'inspire le journal. Cette lettre venant à votre surprise d'une insinuation que j'aurais, parait-il, faite à Charlier dans le but de le mettre sous l'impression que les articles rapportés se font à vous.

Je viens d'apprendre ceci après vous avoir rencontré, et je ne puis échapper à une telle surprise d'être informé que vous avez écrit à Charlier une lettre lui demandant de ne s'occuper à vous.

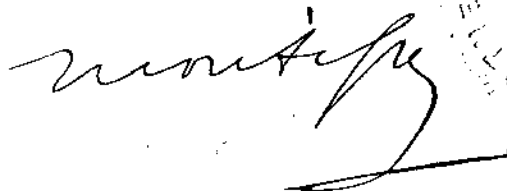
Je ne puis ni en ce qui est rapporté est vrai ou non, attendre que je n'ai pu voir Charlier ce matin; mais même après m'en être assuré je ne vous enlevais pas plus que la raison d'être de la pensée -- qui vous a, me dit-on, été inspirée que par la pensée -- qui vous a, me dit-on, été inspirée par Charlier -- que j'aurais pu vous indiquer à lui comme étant l'auteur des articles en question.

Je tiens à écrire ceci: que directement ni indirectement, je n'ai jamais tenté de faire ni fait écrire Archives de la Ville de Montréal

-3-
vous étiez à l'attendre les articles dans le journal, en fait, je
me rappelle lui avoir déclaré qu'il n'y avait pas d'articles de ces
articles dans plus d'arrière-pensée que je le déclare par le pré-
sents: ce qui n'a pas rapporté autre chose, il en a tout haut-
ment menti.

J'aurais ceci pour me dégager vis-à-vis de vous, simplement, et
pour donner une réponse à la lettre à laquelle Charlier ne répon-
dra probablement pas. Et en cette occasion je n'ai d'autre inter-
sion que celle de vous épancher que vous feriez mieux d'attendre
le miel de Rodolphe Brunet avant de vous en griser en une adresse
fort peu obligeante à vos amis.


Bien à vous,



A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Maurice' or similar, written in a cursive style.



P.S. Il est entendu que cette lettre n'est pas confidentielle.



A small handwritten mark or signature, possibly a flourish or a simple signature, located at the bottom right of the page.

Chicoutimi, Que. 2 avril 1902

Mon cher Asselin,

Impossible de
 t'envoyer les nos de la dernière
 que tu demandes. Le tirage
 est épuisé. Il n'a pu en trouver
 qu'un seul que je t'adresse en même
 temps que la présente, sans avoir
 pu comprendre comment il se
 fait que tu n'as pas reçu les copies
 qui t'ont été adressées - Enfin, je
 puis faire mieux. Ce sera pour une
 autre fois. Envoie-moi des articles
 quand tu voudras. Il n'a pas le temps
 d'écrire par le temps qui court. Il
 ne fait même les journaux. J'étudie

Bien à toi,

Ulderic Tremblay





LOVELOCK, NEVADA,

April 3rd., 1902.--

James R. King Esq.,
1244 Northern Ave.,
Pueblo, Colo.,

My Dear Sir :

As you are doubtless aware, Charles Asselin, in whose company you came here to Lovelock in December, 1899, or thereabouts, was, on April 12th., 1900, killed by a train at Fenelon, in this State.- N. H. Asselin and his wife, of Quebec, Canada, are very solicitous over the possibility of this young man having been their son, and, with a view to determining that question, they have asked me to make an investigation.-- Mr. Asselin informs me that he wrote you relative to the matter and has received from you one letter, but that all subsequent communications addressed to you have been favored with no reply.-

Thinking that perhaps you have changed the address from which you last wrote Mr. Asselin and that it is for that reason that his letters have not been replied to, and having in mind the possibility of thereby tracing you to your present residence, I am sending this letter to W. L. Hartman Esq., whom I am asking to deliver it at the above address, or, in case you no longer reside there, to endeavor to trace you to your present address and forward this to you accordingly.--

In view of all the circumstances,- the data obtainable and of value for use in determining this matter being extremely limited,- I am going to ask you,- should this communication succeed in coming to your hands,- for the sake of your own father and mother to reply to it at once, with such answers to the following questions as your knowledge and recollection make it possible for you to give.-

Here are the questions to which I ask your reply :--- to wit :--

- 1.- When and where did you first become acquainted with Charles Asselin ?
- 2.- Do you know whether Charles or Charlie was his proper name or an alias ?
- 3.- If the name Charles or Charlie was an alias, did you ever hear him mention or do you know his real and proper given name ? If so, what was it ?
- 4.- Did you ever hear him mention or do you know what his correct age was in the year 1899 ? If you do not know, what would you judge it to have been ?
- 5.- Do you know whether or not he was enlisted in the United States service in the Spanish-American War ?
- 6.- Did you ever hear him mention or do you know at what place he enlisted ?
If so, give the State.-
- 7.- Did you ever hear him mention or do you know the date of his enlistment ?
- 8.- Did you ever hear him mention or do you know the name or number of the regiment in which he served, or the names of any of the regimental officers under whom he served ?
- 9.- Did you ever hear him mention or do you know where and at what date he was discharged from the military service and mustered out ?
- 10.- Did you ever hear him mention the names,- either given or surnames,- of any of his relatives or the place of residence of any of them ?
- 11.- What was his complexion and what height and weight would you judge him to have been ?
- 12.- Do you know whether or not he was a good pool or billiard player ?
- 13.- Do you know whether or not he was a good amateur boxer ?
- 14.- Did you ever hear him mention or do you know where he had been, and in what states and places he had resided, or where he had visited, prior to his enlistment in the United States army ~~on Saturday~~ other time ?

OFFICE OF
C. H. McINTOSH,
Attorney at Law.



2 - Jas. R. K.-

LOVELOCK, NEVADA,

- 15.- Do you know what was contained in the hand satchel which Charles Asselin left here in the Globe Saloon ?
- 16.- If you know the address of Jerry O'Brien, send it to me.--
- Be particular to state fully all that you may know in answer to these questions, and especially in answer to questions 1,- 3,- 5,- 6,- 7,- 8,- 14 and 15.--

Give me in detail all else that you may know of Charles Asselin or that you may have learned about him through your acquaintance, with relation to his habits, the places where he had lived and visited, his former occupations, his name and his general description, that might be of service in reaching a conclusion as to his identity.-

Your reply to this letter and, as far as possible, an answer by you to the questions herein contained, is of the utmost importance, and, when you stop to consider that an anxious mother and father await the results of my efforts to decide the matter, I am certain that your better instincts will not permit you to neglect it.-

Trusting that this may reach you in season and that you will reply at once, I remain,

Yours Very Truly,

(Dict. to M. H. W.)

[1902-89]

3-032

Lévis, 6 avril 1902

M. O. Asselin,
Montréal.

Monsieur, Je suis heureux de vous inscrire au nombre de mes abonnés. Ils sont si rares ceux qui s'occupent de notre histoire, pourtant si belle, si remplie de toutes sortes de belles choses, que l'arrivée d'un nouvel abonné aux Recherches Historiques est reçue comme un présent du ciel. Amérik - vous a posséder la série des Recherches Historiques ? Le prix d'abonnement

est de \$2 par année.

Je vous laisserai la série
pour le prix suivant:

1896 - \$2 (volume rare)

97 - 1

98 - 1

99 - 1

1900 - 1

1901 - 1

Soit \$7 pour 6 volumes
au lieu de \$14. Quant au
volume de 1896-1895 (le 1^{er})
il est excessivement rare. Cependant
je connais un libraire de Québec
qui en possède encore un exemplaire.
Seulement il ne le donne pas pour
rien. Il en demande \$5.00. C'est
le prix, d'ailleurs, auquel se vend
dans toutes les ventes au profit assis-
té.

Je me ferai un devoir
de poser nos deux ques-
tions dans le Bulletin.

Vois - Je les ai pr
de votre nom ou de vos
initiales?

Re Chateaubriand &
M. Parichand, Barthe a exagéré.
M. Parichand n'a jamais rencontré
le grand écrivain. M. Parichand
était très excitable, passionné
même. A la lecture des Mémoires
du Christianisme son enthousiasme
l'emporta et il écrivit une
lettre à Chateaubriand au perce
avec grande exaltation. Le grand
homme lui répondit par un billet
qui est conservé au coll. St
Anne. Sur cet épisode voyez
vie de M. Parichand par
Dr Dionne, p. p. 373 et seq.

Veuillez excuser
ce billet sans suite et
me revoir

Monsieur,
Votre bien dévoué,

Pierre Georges Roy

Lévis



[1902-903]

5-233

Bibliothèque de la Législature
Québec, le 7 avril 1902

A Monsieur O. Aubin

Cher Monsieur

Je réponds Oui
aux deux questions
posées dans votre dernière
lettre.

Bien à vous

Joseph Beaulieu



[1902-91]

LEPINE & COMPANY,

PRINTERS



L'ÉTOILE



PUBLISHERS

NO. 613 MERRIMACK STREET.

Bureau de la Rédaction.

Lowell, Mass., 8 Avril 1902

Mon cher Arselin,

Je te fais parvenir quelques copies de L'Étoile contenant ta revue-critique. J'en ai adressé des copies marquées deux journaux de Québec; à Montréal, je sais qu'on te lira, mais tu pourrais peut-être être leur cible à eux deux. Il est possible que certains écrivains recourraient des plumes hostiles; alors je devrais recourir à toi pour ta défense, car tu es plus à même que moi de le faire selon tes vues et tu es, malgré tes multiples devoirs, plus de l'avis que je n'en aurais moi-même.

J'espère avoir à l'avenir des occasions plus fréquentes de recevoir ta collaboration.

Ton dévoué & ami

Brisson

[1902-92]

3-235

R. B. WILLIAMS. W. H. ARNOLD.
WILLIAMS & ARNOLD,
ATTORNEYS AND COUNSELLORS AT LAW,
TEXARKANA, ARKANSAS.

April 9, 1902.

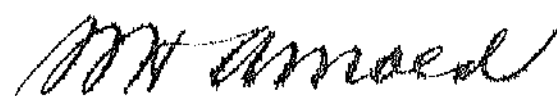
C. H. McIntosh, Esq.,
Lovelock, Nev.

Dear Sir:-

My clerk went down to see if he could find Mr. Jerry O'Brien at the Sherman house, as requested in your favor of the 3rd inst. There was a man by the name of John O'Brien there about three months ago, but left and is at work on the Arkansas & Choctaw railroad somewhere in Little River county, Ark. The Sherman House proprietor says that a letter came to Jerry O'Brien after he went away and that he forwarded it to him.

I am sorry that I have been unable to render you any substantial assistance in this matter.

Yours truly,



[1902-93]

3. 236

Montréal, 9 avril 1902.

M. PIERRE-GEORGES ROY,

Editeur des Recherches Historiques.

Cher monsieur Roy,

Votre lettre ne dit pas très clairement si la collection que vous m'offrez pour \$7.00 comprend le volume de 1895. Veuillez donc me fixer sur ce point.

Votre réponse re Chateaubriand et M. Painchaud me satisfait. Ne croyez-vous pas, cependant, qu'il serait bon de faire la passer quand même dans les Recherches, si elle ne l'^à pas encore ~~est~~ ^{pour} Cela vous permettrait de mettre vos lecteurs en garde contre une erreur historique qui a son importance, en même temps que de ^{nous dire si} ~~s'appeler~~ Chateaubriand est réellement venu au Canada, ce dont, pour ma part, j'ai longtemps douté.

Vous signerez mes questions de mes initiales.

Bien à vous,

(S.) Oscar Asselin

[1902-94]

3-237

Montréal, 9 avril 1902.

M. JOS. TRUELLE,

Bibliothécaire au Palais législatif de Québec.

Cher monsieur Truelle,

Vous seriez bien aimable de me faire la collection dont je vous ai parlé. Je descendrai prochainement à Québec, où je la prendrai.

Je vous prie d'agréer d'avance l'expression de ma reconnaissance et de me croire

Votre bien sincèrement dévoué,

(S) Olivier Asselin

OFFICE OF
C. H. McINTOSH,
Attorney at Law.

[1902-107]

In Re : Charles Asselin.--

LOVELOCK, NEVADA,

May 22nd., 1902.--

Phillips and Fuller,
Counsellors at Law,
Union Savings Bank Bldg.,
Fall River, Mass.,

Dr. Srs :

Yours of May 1st. duly to hand.- Having had no other communications from you, beg to ask what success has obtained in the endeavor to locate Mrs. Esdras Roy.--

Thanking you for prompt attention heretofore, I remain,

Yours &c.,

(Dict. M. H. W.)

C. H. McIntosh
We have employed a sewing-machine agent named "Roy" to look her up. He thinks he knows the family but thinks they have moved from this city. He has not yet reported.
J. Phillips Fuller

CANADA POST CARD

THE ADDRESS TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



M. Olivar Asselin,
journaliste,
No 1592, rue Notre-Dame,
Montréal

[1902-96]

3-239

Séminaire de Riverview; le 12 av. 1907.

Monsieur O. Asselin
Montréal -

Cher frère -

La lettre de ce 12 com-
pense me rassure que tu ne t'es pas
très content lorsque tu l'as écrite.
Tu as peut-être une plus raison. Lais-
se moi te dire cependant que le Dr
Lefage à peut-être vu les choses au
pire; et aujourd'hui surtout, les
renseignements qu'il t'a donnés
à mon sujet ne seraient pas ex-
acts, car j'arrive justement d'une

promenade de trois semaines dans
la Baie des Chaleurs, chez notre
compère Lacombe, où je me suis
passablement reposé. J'espère
doux finir l'année sans enlou-
br.

Pour ce qui est de mon séjour
au Séminaire, tes desiderata se-
ront réalisés à l'automne: j'en
ai la parole de l'Evêque. Mais
où pu-je en venir à il? je l'ignore.
Il faut avouer que j'ai déjà
pas mal de choses à mon avoir
à mon avoir au palais épisco-
pal, car j'ai déjà dit à la barbe
deux plusieurs vintés très dif-
ficiles à digérer. Toutefois, si je

n'ai pas de cure, je saurai lui remet-
tre poliment en mémoire, que j'ai
cinq années de prêtrise, c'est-à-dire
trois de plus que n'ont coutume
d'en faire ici les vicaires.

Mais ne dis mot de tout ceci,
car au fond j'ai tout bien de croire
ne que Monsieur le Cardinal
ce que j'ai fait.

Au revoir! pardonnez ce
baragouinage, car je ne suis
pas composé mentis ayant pas
si la nuit blanche.

Toujours

J. P. D. P.

P.S. Je ferai ta commission à Ac-
cad, et je pense bien qu'il acceptera.

low offer:

Montréal, 12 avril 1902.

Mon cher Cascon,

Je ne t'ai pas parlé de ton projet de constitution. J'attends pour cela que tu reviennes d'Ottawa.

Tu serais bien aimable de me faire adresser les pages 1441-1472 des Débats (version française).

Le discours de Deners m'a dégoûté. Je vais voir s'il n'y a pas moyen d'en parler. Je te prévient, cependant, que depuis plusieurs jours je ne vaus physiquement pas grand chose. A force de parler sur la constitution du pays, on finit par branler la sienne.

A toi,

(S.) Asselin

[1902-98]
L. A. RICHEY
ATTORNEY AT LAW
227-228-229 CENTRAL BLOCK
TEL. 293. PUEBLO, COLO.

Pueblo, April 14, 1902.

Mr. C. H. McIntosh,
Attorney at Law,
Lovelock, Nevada.

Dear Sir:--

Replying to your favor of April 3rd, addressed to Mr. W. L. Hartman, which has been handed to me for attention, I regret to say that after a diligent search, I have been unable to find your Mr. James R. King, and failed to find any such number as 1244 Northern Ave. There is no such number on Northern Ave. I discovered though by careful inquiry that the party had lived for a time at 317 Northern Ave., but that he left Pueblo for Texas several months ago, and none of the people at the boarding house where he had lived, knew anything further of him than that. They did not even know the Town in Texas to which he went. I am sorry I have not been able to furnish you the information desired on this person, or been able to reach him. I return you herewith your letter with enclosures. Please send me \$2.00 for my trouble in the matter, and much oblige,

Yours very truly,

L. A. Richey

pd

E n c.

[1902-99]

Address: "Chief of the Record and Pension Office, War Department, Washington, D. C."

Subject: Case of Aurele or Chas. Asselin.

686,135.

Record and Pension Office,

War Department,

Washington City,

April 15, 1902.

Hon. Francis G. Newlands,
House of Representatives.

Sir:

Referring to the letter, recently received by your reference, of Mr. C. H. McIntosh of Lovelock, Nevada, who states that on April 12, 1900, one Charles or Charlie Asselin was killed by a train near Elko, Nevada, and that it is believed that the said Asselin was Aurele Asselin, the son of N. H. Asselin of Quebec, Canada, and that he served in the Spanish American War and was discharged from the military service at San Francisco, California, in the summer or early autumn of 1899, and referring to your request that the records be examined with a view to determine whether said Aurele Asselin was in the volunteer military service of the United States during said war, the ultimate object being to ascertain whether or not the Charles or Charlie Asselin who was killed on the date mentioned is identical with the said Aurele Asselin, I am directed by the Secretary of War to inform you that the name Aurele or Charles Asselin has not been found on the rolls, on file in this office, of any volunteer military organization in the service of the United States during the war with Spain.

As it is possible that Aurele Asselin may have enlisted in the Regular Army, your letter and that of Mr. McIntosh have this day been transmitted to the Adjutant General of the Army, from whom you will doubtless receive an early reply.

Very respectfully,

Chief, Record and Pension Office

H. G. N.

WAR DEPARTMENT,
ADJUTANT GENERAL'S OFFICE,
WASHINGTON.

TTY.

April 16th, 1902.

Honorable Francis G. Newlands,
House of Representatives, U. S.,
Washington, D. C.

Dear Sir:

In reply to your letter of the 10th instant to the Honorable Secretary of War, enclosing communication from Mr. C. H. McIntosh of Lovelock, Nevada, making inquiry concerning one Charles Asselin, who served in the Philippine war in the volunteer service, and which letter with enclosure was referred to this office from the Record and Pension Office for report, I have the honor to advise you that the records show that Charles A. Asselin who claimed to have been born at St. Hilarion, Province of Quebec, Canada, and who gave his age at enlistment as 19 years and 7 months, was enlisted June 21st, 1898, at North Kingstown, Rhode Island. The consent in case of minor was signed by Mrs. Esdras Roy of Fall River, Mass., as mother. This soldier enlisted for the Hospital Corps U. S. Army, and was sent to Cuba where he was honorably discharged June 8th, 1899, at Caibarien, under the provisions of general order No. 40, A. G. O. 1898, a Private; character, excellent. He was discharged on account of the close of the Spanish American War. He did not again enlist in the U. S. Army, and there is no subsequent information concerning him.

The communication from Mr. C. H. McIntosh is enclosed herewith.

Very respectfully,



Adjutant General,
Major General, U. S. Army.

M.

1 Enclosure.

[1902-10]

3-244



Montréal, 18 avril 1902.

M. EVANTUREL,

Président de l'Assemblée législative d'Ontario.

Cher monsieur,

Je prends la liberté de vous écrire au sujet d'un de mes amis qui désire aller faire la lutte dans votre province en faveur du parti libéral. C'est un jeune homme du nom de Louis Lemerise, pas riche, mais ingénieux, de belle prestance, assez bon tribun et plein d'audace. Il connaît parfaitement l'anglais et a suivi d'assez près la politique canadienne depuis nombre d'années. Il a été longtemps dans le journalisme à Montréal et aux États-Unis, connaît les hommes, et je suis convaincu que vous en tireriez grand profit. Fort comme un bœuf, ce qui étant donné notre conception de la politique, a son importance. Si vous ne pouvez vous-même faire--quel-que-chose rien faire pour lui, vous seriez bien aimable de me dire à qui nous devons nous adresser. J'oubliais de vous dire que M. Lemerise a pris part à la dernière campagne dans le comté de Vaudreuil en faveur du candidat indépendant, M. Thauvette, qui n'a été battu que par quelques voix.

J'ai l'honneur
(S.) Olivier Levesque
Archives de la Ville de Montréal



House of Commons

Ottawa 18 Avril 1902

Mon cher Monsieur,

Merci pour votre lettre reçue hier; la Patrie ignore peut-être que pour nous les Conservateurs français d'Ottawa, il nous faut employer les grands moyens pour obtenir les documents (version française) dont on a besoin; ma demande avait pour but de me procurer ces documents que je j'avais déjà demandés plusieurs fois au Département de la Milice, mais en vain.

Maintenant quant aux formules dont vous me parlez, j'en ai demandé quelques copies ~~en~~ que je vous enverrai aussitôt reçues.

J'ai demandé au Gouvernement qui avait traduit les documents en question.

Votre dévoué
J. E. Leonard

[1902-103]

3-276



Alfred, Ont. AVRIL 20, 1902.

Mr. Olivier Asselin,
sec. du Ministre des Travaux Publics,
Québec.-

Cher Monsieur,

J'ai instruction de l'Hon. Mr. Evanturel de vous
accuser réception de votre lettre au sujet de Mr. Louis Lemerise.
Son nom sera envoyé à Mr. Alexander Smith, l'Organisateur du parti
libéral à Toronto, No 34, Rue Victoria, Toronto.
Il serait peut-être bon que Mr. Lemerise s'adresse à Mr. Smith
directement en lui donnant son adresse.

Votre bien dévoué,

Gustave Evanturel
Sec. Particulier



3.247

Le 27 avril 1902

M. O. Archives.

Montréal.

Cher père.

Amélieas. M. à Québec.

Si au mois de juin? Nous pourrions nous entendre alors au sujet d'Argenteuil & de Laanenida, au cas où tu persisterais dans la résolution de passer ce dernier dans un collège. Quant à tes terres ici, je suis plus convaincu que jamais que nous ne le devrions pas, et pour des raisons que je te communiquerai, si j'en ai l'occasion. Mais alors, il faudra songer à d'autres raisons & cela pourroit certainement plus chez Lantefois, je puis peut-être m'imposer le paiement de dépenses & ce dans

l'intérêt de mes petits frères, seulement,
qu'il voudrait s'entendre, avant les va-
cances, si possible, touchant la maison
à choisir, afin de pouvoir solliciter une
résolution par la session. Veuille donc
me communiquer ta vue à ce sujet.

Si tu demandes à Québec avant
le milieu de mai, prends-toi donc
au N^o 134, rue St-Jacques, à la resi-
dence de Mr. Belzil, des 4 saisons.

Tu y trouveras là l'ami Samuel, notre
compère. Il est à Québec depuis le
commencement de Mars, sous les
soins du médecin, et il désirerait
beaucoup te voir.

J'ai écrit à Oscar de se pré-
parer pour faire le voyage de la Ma-
tépédia; il ne m'a pas répondu, mais
je crois qu'il acceptera avec joie
ton aimable invitation.

Ton frère
J. R. Arsenault

P. S. Auguste est bien et te salue. Crois-tu
pouvoir faire revenir ce petit frère à Mont-
réal cette année, et dans ce cas, puis-je
calculer que tu te chargeras de payer ses
frais de transport? -

[1902-105]

Arthur L. Phillips

3-248

William E. Fuller, Jr.

Phillips and Fuller,
Counsellors at Law,
Union Savings Bank Building,
Fall River, Mass.

May 1st, 1902.

C. H. McIntosh, Esq.,
Lovelock, Nevada.

Dear Sir:-

In the matter of Chas. A. Asselin, Mrs. Esdras Roy is known in this city, but does not seem to be at present living here. We have placed the matter in the hands of a competent party and he is now endeavoring to find her exact address. We will notify you further as soon as there is anything to report. In the meantime you may rest assured that the matter is having our careful attention.

Yours truly,

Phillips & Fuller

10 mai 1902.

A M. Adélard Turgeon,

Secrétaire de la Province de Québec.

Monsieur le Ministre,

Il y a quelques mois, vous me faisiez l'insigne faveur de me donner un exemplaire de chacun des ouvrages en possession de votre ministère, afin de me permettre de me renseigner sur l'histoire et sur les ressources de notre province. Enhardi par tant de bonté, je prends aujourd'hui la liberté de vous faire une demande semblable pour les ouvrages achetés depuis par votre ministère. Je vous prie d'agréer à nouveau l'assurance que je n'efforcerai toujours de tirer parti de vos libéralités, et pour moi-même et pour la province.

Je demeure, Monsieur le Ministre,

Votre reconnaissant et dévoué serviteur,

Oliver Asselin

Le Monde Illustré

Le doyen des journaux illustrés
du Canada français.Directeur de la Rédaction:
M. AMÉDÉE DENAULT
(frères Saints-Elme)Secrétaire de la rédaction:
MELLE EVA CIRCE
(Colombine)Toute communication, soit à la
rédaction, soit à l'administration,
doit être adressée comme suit:LE MONDE ILLUSTRE
38, RUE ST-GABRIEL, MONTREAL

Montréal, le 14 mai 1902

A Monsieur O. Tesselin,

Secrétaire particulier de
l'Hon. A. Comte Louvain

E.P.P.

Messieurs et Bien Cher Confrère,

Laissez-moi vous reconnaître dans le don si
généreux qui m'a été remis hier, et permettez-moi
de vous dire combien je vous en suis reconnaissant.

Vous avez en outre, me dit votre excellent
confrère M. O. Héroux, la bonté de vous occuper
encore pour moi, de me chercher une lettre
quelconque. Vous savez que nous, journalistes, nous
ne demandons que cela: travailler.

S'il vous était possible de me procurer la
position même la plus infime, en un ministère
quelconque à Québec — si j'ai bien compris
M. Héroux, c'est ce que vous voulez pour moi —
je serais très heureux et je pense qu'on n'aurait
rien à me reprocher. Quant à vous, Cher Monsieur,
quel moyen aurais-je de vous provoquer que vous n'avez
pas affaire à un ingrat?...

Avec toute ma reconnaissance la plus vive,
recevez, Messieurs et Bien Cher Confrère, je vous prie,
l'assurance de mon entier et respectueux dévouement

22 rue Gothe
Montréal

Théophile Picard

[1902-95]

Montréal, 10 avril 1902

M. Olivier Azarlin,
Montréal.

Cher Monsieur,

Certainement que
je poserais vos deux questions
dans le Bulletin, de même que toutes
celles que vous voudrez bien m'envoyer.

Le Bulletin c'est
7 francs vols 2, 3, 4, 5 et 6 et 7.
Je n'ai plus volume de 1895. Il est
assez rare. Je ne crois pas que vous
puissiez l'obtenir à moins de \$ 5.
C'est le prix ordinaire. Le juge Papiernau
a payé le sien ce prix la semaine der-
nière. J'essaierai de vous en trou-
ver, mais je ne crois pas que vous puis-
siez l'obtenir à moins de \$ 5.00. C'est la
coupure... loin des livres pour moi car
je n'en ai plus. Bien votre
Perrin Roy

Sommaire de Pincowski, le 26 mai 1902

M. O. Asselin

Montréal.



Monsieur Olivier

Mademoiselle

Olivier m'a remis les articles que tu
as eu la bienveillance de m'acheter.
Tout est à mon goût & à bon marché,
je t'en remercie. Auguste n'a pas
encore essayé ses souliers, mais
j'espère qu'il lui prendra cette fois.
Ils lui plaisent beaucoup & tout ce
que je crains maintenant, c'est qu'il
leur fasse subir le sort que tu
avais jadis fait subir toi-même.

à la camisole & aux calçons que tu
avais pensés à me sacrifier: qu'il
les mette & qu'il ne les ôte plus. Les
jeu d'auk j'y venais.

Mary m'a écrit l'autre jour pour
me demander conseil au sujet
de son mariage avec un certain
français des régions d'Ottawa.
Comme elle me disait d'avoir dé-
jà parlé de cette affaire, je t'ai ren-
voyé à toi, convaincu que j'étais
qu'avec la connaissance que tu
as du monde, tu pourrais plus que
moi la conseiller sans crainte
d'erreur. J'aimerais recueillir
l'avis de tes frères de ce ma-
riage & à quel point en pour-
rais rendre les choses. Quand à
moi, je ne vois pas d'inconvé-
nient à ce mariage pourvu que
tu sois que Mary soit prudente.

J'ai vu Edmond D'Amours hier
qu'il est venu ^{pour} la répétition de son
pièce. J'en ai pu passer qu'une petite
demi-heure avec lui, mais cela m'a
beaucoup fait plaisir quand même.
Il m'a appris que Joe. Mousseau
était ~~parti~~ ^{parti} du Nord-Ouest, dans la
police ~~canadienne~~. En parlant quelque
choses, tu? Je n'ai pas voulu le croi-
re, mais si c'est vrai, dis-moi donc
ce qu'il lui est venu pour le
pousser à prendre ce parti.

Je suis toujours, et plus résolu
que jamais à quitter le Séminaire
aux vacances. Si la chose te fait pla-
isir, remercie, tu le dois, le tas de vi-
pères hypocrites & grimées qui
sont ici depuis plus d'un siècle, &
~~te pousser~~ à cet acte. En atten-
dant pardonne à cette lettre, car
le mal de tête m'a abîmé dans

Le moment & relative toute idée -

~~J. J. Asselin, P^{re}~~

P. S. Tu as payé trente cents d'acompte
pour mes chèques? Me as alors tu
me obligerais beaucoup de plus des ans
si c'est à la Banque Nationale que
tu as été les chèques, ou ailleurs
De un demandeur par l'office pour
mes centes à la Banque Nationale
même pour un chèque non accepté.

Revoir,

Montréal, 13 juin 1902.

M. ANEBEE ROBITAILLE, député,

QUEBEC.

Cher monsieur Robitaille,

La Rumeur publique vous ayant déjà, et avec raison, je crois, désigné comme le successeur de M. Turgeon au secrétariat de la Province, et tout me portant à croire que vous conserverez à ce ministère l'esprit de patriotique libéralité qu'il a toujours montré envers la jeunesse intellectuelle canadienne-française, je me permets de vous dire dès aujourd'hui un mot en faveur d'une des femmes qui, à l'heure actuelle, font le plus d'honneur à notre littérature. Je veux parler de Mademoiselle Gleason, que vous connaissez d'ailleurs et qui doit publier prochainement un recueil de ses meilleurs écrits. Mademoiselle Gleason ne vit que de sa plume, et n'entreprend cette publication que dans le ferme espoir que ses amis, connus et inconnus, lui aideront à en payer les frais. C'est là, de ma part, vous parler bien franc, mais je ne rougis ni ne crains de le faire, sachant de qui et à qui je parle. Avec votre permission, je vous verrai à ce sujet à mon prochain voyage à Québec.

— Servitens —

Montreal, June 9, 1901.

To the Manager of the
Great N. W. Tel. Co. in Montreal.

Dear Sir,

On Thursday or Friday last, I sent the following telegram through your wires to Mr. Joseph Asselin, at Les Moulements, Charlevoix Co., P. Q.:

" Meris aujourd'hui toi et Oscar pour excursion Métapédic. Surveille lettre."

The said Joseph Asselin writes to me that the telegram delivered to him read as follows:

" Meris aujourd'hui toi à Oscar pour excursion Métapédic. Sur vieille lettre."

Which, I need not remark, is perfectly meaningless. Mr. Asselin did not understand. Nor could I have understood such rubbish. The excursion to which I referred was missed, to our great inconvenience, and I beg you to note that should a further explanation show Mr. Asselin's first report to be correct, I would only be deterred by the consideration of ^{other interests than mine} ~~Mr. Couin's interests~~ from taking action against your Company.

(S.) *Orval*

Québec, 14 juin 1902.

Monsieur Olivier Asselin,
Montreal.

Mon Cher Monsieur Asselin,

Je viens de recevoir votre lettre, ne puis vous donner dans le moment une réponse ministérielle, mais je ne serai que trop heureux de continuer les traditions de patriotisme et de libéralité en faveur de la vaillante jeunesse intellectuelle canadienne-française qui ont distingué les Honorables M. Robidoux et Turgeon. Nul, plus que moi n'applaudit au brillant réveil intellectuel dont nous sommes les témoins et qui nous donne de si douces espérances.

Tout à vous,

Amor Robitaille

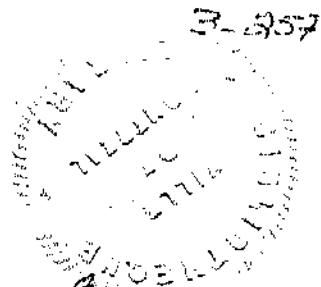
*23 juillet 1902 -
Au Robitaille (ancien) de suite à
Québec, avec son invitation. Promis
de faire R. ch. pour oncle
Asselin -*



[1902 - 114]

3-257

BLM



Woonsocket, R.I., 26 Juin 1902.

M. F. O. Asselin,
Sec. du M. de T. P.
Woonsocket.

Mon Cher Ami,

J'aimerais
à changer de position
actuellement et l'hon.
M. Pothier m'a suggéré
l'idée de vous écrire
afin de vous demander
si vous voudriez bien
vous intéresser à moi
et me trouver une posi-
tion convenable au
Canada, soit dans

votre département mi-
nistériel ou bien dans
un journal français
ou anglais. Je connais
la tenue des livres à la
perfection, ayant fait
un cours commercial
complet. Je ne puis pas
beaucoup me servir.
D'influences politiques
pour me trouver une posi-
tion publique au Canada,
car mon père n'a jamais
voulu être libéral. Je suis
né à Lanoraie, paroisse
natale de J. N. Tarke
et de Hon. Beaupré.

Les reporters de jour-
naux sont-ils bien payés
à Montréal?

Si vous me trouvez une
bonne position, je vous

rendrai tous les services
que vous pourrez me
demander, car je ne
suis pas un ingrat.
J'ai toujours été heu-
reux d'apprendre par
l'entremise de Hon. Fu.
Pothier et autres que
vous aviez bien fait
votre chemin à Mont-
réal. Cela montre qu'il
y a des gens qui savent
priser le mérite là où
il se trouve.

Il y a eu beaucoup
de changements à La Tri-
bune depuis votre départ,
mais ce journal a été
loin de progresser, comme
vous devez probablement
l'avoir vu. Elle a eu Sabon
pour rédacteur un vieil

O. J. Garand, A. C. Milot et le Dr J. N. Boucher,
J. J. Dupuy est le correspondant à Poutreket.

Votre an-
cien com-
pagnon
d'armes,

J. R. G. Chénette,
190 rue
Cumberland,

hypocrite arrière qui a
toujours prêché ce qu'il ne
pas même voulu pratiquer.
C'est maintenant J. L. K.
Laflamme qui est rédacteur
et directeur de ce journal.

Il ne fait presque rien
mais il est dans la marche
de Philippe Boucher!

Le reporter est Ph. J. Hémond,
ancien compagnon de La-
flamme au journal de Fall
River. Henri Gosselin fait
presque tout l'ouvrage du
bureau et c'est Laflamme
qui en a le crédit. Parmi
J. Berard, ancien conducteur
de tramway, est le gérant
des annonces. Les directeurs
sont: P. Boucher, A. Gauthier,

Lévis, 26 juin 1902

M. O. Asselin,
Québec.

Cher M. Asselin,

En réponse à
votre lettre d'hier. Je dois vous
dire que votre abonnement n'est
pas payé. Ce qui me veut pas dire
que j'ai peur de le perdre!

On me dit
que vous êtes amateur d'ou-
vrages canadiens. Je viens de
dresser une liste de mes
doubles. Elle comprend plus
de 200 volumes, tous en parfait

ordre. Je vends ces livres
à 60% de réduction. Désirez-
vous voir cette liste? Je
vous l'envoierai avec plaisir.
Ce qui serait encore mieux, si
vous pouviez me pointer chez
moi, à Lévis, je vous les mon-
trerais. Bien à vous,

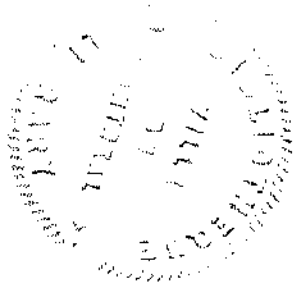
Pierre-Georges Roy

Lévis



[1902-116]

3-259



Collège Sainte-Marie,
Montréal, 27 juin 1902

Mon cher Olivier,

En désespoir de
cause, comme ta visite se
fait attendre de plus en plus
et que je pars demain pour
l'île Perrot, je t'envoie cet ex-
trait de la dernière lettre de
P. Colclough dont je t'ai par-
lé, avec l'enveloppe que son frère
lui a envoyée, sans doute pour

la faire tenir à Mr. Janin.

"Mon frère Georges regrette beaucoup de n'avoir pu raconter l'hon. Janin. Il avait écrit au Commissariat général, où le ministre a dû passer; mais il ne reçut pas de réponse, et Mr. Janin avait déjà quitté Londres quand la lettre, réadressée au Grand-Hôtel, lui fut remise n'ayant pas été délivrée. Il est peine de ce contretemps, m'assure qu'il eût été enchanté de raconter Mr. Janin et me demande de vouloir bien transmettre à Olivier ses meilleurs remerciements. C'est des vœux que tout cela, mais, si vous rencontrez Asselin, ayez donc la bonté de lui en dire un mot; il comprendra

que j'ai rempli fidèlement sa commission."

Au revoir. Ne te fatigue pas trop. Crois bien toujours à mon sincère dévouement in Christo.

S. Bellavance, S. J.

[1902-117]

Montréal, 28 juin 1902.

M. P.-G. ROY,
Directeur des Recherches Historiques,

LEVIS.

Cher monsieur Roy,

Je vous inclis le prix de mon abonnement, que je regrette de ne vous avoir payé plus tôt: je connais les besoins d'un journaliste, pour les avoir éprouvés.

Je suis en effet grand amateur de livres; malheureusement, je n'ai pas toujours les moyens de satisfaire cette passion. J'irai vous voir à l'un de mes prochains voyages à Québec et nous causerons.

Veuillez me croire

Votre tout dévoué serviteur,

(S.) Basile



[1902-118]

3.261

Québec, 17 juillet 1902.

Mesdemoiselle Anne-Marie Gleason,

à la Patrie.

Ma chère demoiselle Gleason,

À la demande de Robitaille et à
mon grand plaisir, je suis passé ce matin au Secrétariat pro-
vincial pour parler de votre affaire. Pour des raisons que
je ne puis vous expliquer ici, et qui n'admettent pas de contra-
diction, il sera bien difficile à M. Robitaille de rien vous
payer cette année; mais il m'a lui-même, très délicatement, et
sans se compromettre, indiqué un moyen détourné d'arriver au
but. Nous reverrons de cela à mon retour à Montréal.

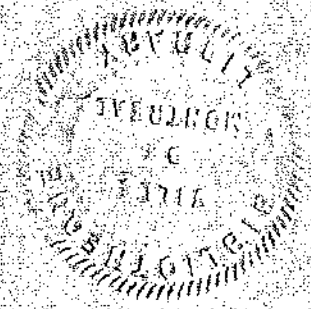
M. Robitaille a l'intention de soumet-
tre à l'avenir à un critique compétent les ouvrages qu'on lui
offre en vente, et qui sont, vous le savez, destinés pour la plu-
part aux écoles primaires. Il ne veut plus encourager la mauvai-
se littérature, et il faut l'en féliciter. Dans votre cas, il
a bien voulu se prêter pour jure, et je me suis en reconnaissance de vous
donner mon imprimatur. Je vous félicite et vous salue!

(S.) Robitaille

Montréal, 23 juillet 1902 -

M. Gaston Desmontgny,

Alca -



Mon ch. Gast,

J'avais fait le projet d'aller, en compagnie de Genevieve, de voir - Elle est assez fréquemment indisposée depuis qq. temps, ce qui nous force à remettre notre voyage. En attendant, dis-moi si tu as fini la correction de tes épreuves - de aller si tout t'a survolé, s'entend - et si tout ton ouvrage est maintenant prêt pour l'impression. Il y a qq. jours, j'ai vu Contre la Patrie, un monsieur Monton qui n'était pas monton du tout, et qui s'est fatigué reproché nos lecteurs & me sais-je encore? - - -

Tu es tranquille aux champs, tu manges + dors bien. Homme heureux! J'irai vers la fin d'août, j'aurais qq. jours dans la Casp. Prie pour moi le saint patron des pêcheurs à la ligne, & sois sûr que je rentrerai en ville l'air moins bête que j'en suis sorti -

Je t'embrasse de main & de salua

(S.) Anselme

Montréal, 23 juillet 1902.

Mon cher Lefebvre,

Veuillez-vous me rendre un
 service ? Je paie mensuellement \$8.33
 à l'avocat Marin (cousin des Meses Saint-Pierre
 & du Porche), sur une belle justice à notre
 Cousine Marie - le 27 juin dernier, à mon
 bureau de Québec, j'ai fait mon ser-
 vement de juillet & marin lui a entendu,
 de la main à la main. Il m'avait
 promis un reçu pour l'après-midi
 du même jour, mais j'attends encore,
 bien que je lui aie demandé, depuis, à
 deux ou trois reprises, de s'écarter
 de son bureau par un ami si oui ou
 non il entend de maquer d'moi. Passé
 donc par son bureau & posé lui donc
 cette question = "Mon ami Asselin vous prie
 de lui accuser réception des \$8.33 par il
 vous a payés (vous pouvez ajouter = "en ma
 présence") de 27 juin dernier." Rapportez moi
 exactement sa réponse, & je vous en serai re-
 comblé. Serriez-vous dans trois ou
 quatre jours à l'usage aux Messieurs,
 dans la Caspéie -

A vous

(S.) Asselin

Montréal, 23 juillet 1902

M. l'échevin Laporte,

Montréal -

Cher monsieur Laporte,

Au sujet de M. Gots,

vous m'avez fortement conseillé d'écrire
à M. Ames. J'ai le fait, et j'ai le
chagrin de ~~vous~~ vous dire qu'il n'a
pas jugé à propos de me répondre.

Personnellement, M. Ames ne me doit
rien, mais comme chef d'une fac-
tion du groupe séparatiste, il pourrait
peut-être me tenir, par au moins
de la politesse. Qu'en pensez-vous?

Je demeure

Wm. Devon Lewis,

(S.) O. A.



Montréal, le 30 juillet 1902

Direction

Mon cher Arctur,

Je suis resté dimanche
lundi et mardi à Ste Rose
et n'ai trouvé votre lettre
que ce matin.

H. et F. ont vendu à 159 1/2
et ont envoyé 17.50.

Si vous avez besoin de quoi
me vous gênez pas.

Pendant que j'étais à

St. Rose, la bonne tristesse
à l'église. j'ai perdu 60
sur le Pennsylvania. Cela
me vous console par billet!

Merci à votre retour nous
lâcherons de faire mieux. Si
je puis vous aider et sera
de grand cœur.

Tant à vous
Christine

Prenez toujours votre
article sur Fitzpatrick.

Vous avez dû recevoir la
frase de l'International

Montréal, Avril 1909

Trudel,
Bibliothèque de Q.

Y a-t-il ~~un~~ moyen de me
faire une coll. de tous les rapp. du min. de
l'agr. + dest. p. depuis 67 jusqu'à présent?
Vous en av. faite une sembl. p. M. Guinon -

Avez-v. aussi le S de Fuller
chargé par Durham d'étudier la pest. de la colon.
des Cant. de l'E.

Bien av.

O. Bessey

RECEIVED
APR 19 1909
BIBLIOTHEQUE
MONTREAL

[1902-126]

Montréal, 8 août 1902.

Très cher Frère,

Je serai à l'assemblée de la loge lundi prochain. Veuillez donc faire en sorte que j'y trouve ma police et mon livret de reçu. Je tiens à mettre ma petite femme au courant de mes grandes et petites affaires; ce n'est qu'à ce prix que je puis connaître les choses. Je vous souris du haut de mon bonheur, mais ne vous embarras pas, mes lèvres étant pour le moment très occupées par ailleurs.

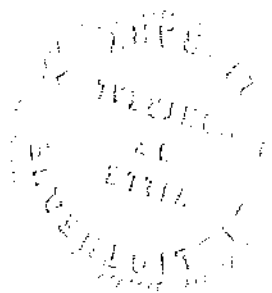
À VOUS,

F. L.

*Albert Lefebvre, percepteur de
la loge Charlemagne, F. O. U. W.*

[1902-127]

3.260



Boston, Mass., 11 août 1902.

M. F. O. Asselin,
Montréal,

Mon Cher Ami,

J'ai reçu votre
lettre du 23 juillet, mais
j'ai été si occupé à
cause du déménagement
que je n'ai pu trouver
le temps de vous écrire.

Je vous remercie beaucoup
pour les démarches que

vous avez faite pour
moi. Je travaille au
bureau de la maison
de M. Argo Gardien
depuis le 21 juillet.
J'ai une meilleure
position que celle
que j'avais à La Tri-
bune et j'ai une bonne
chance de promotion.
Tout à vous,

J. A. J. Chénette
80 Oak Grove Terrace

Montréal, 12 août 1902.

Mon cher Oscar,

Raoul t'a peut être appris que j'étais revenu marié de mon voyage dans la Caspésie? S'il ne l'a pas encore fait, je le fais moi-même. J'ai épousé une demoiselle Le Boutillier, dont les parents, autrefois très riches, sont aujourd'hui dans un très modeste état de fortune. Le mariage a eu lieu à l'Anco-au-Griffon, où ma future femme passait ses vacances avec sa mère; nous sommes revenus la semaine dernière à Montréal, et habitons au no 79 avenue de l'Union, en attendant que nous nous mettions dans nos meubles, ce qui aura probablement lieu vers le 1er septembre. J'ai convenu de payer à maman une rente de \$25 par mois jusqu'en mai prochain; comme Raoul doit avoir une cure à l'automne et que Mary et Malvina vont se marier cette année, je crois que tout le monde a raison d'être content. Maman et tous les autres membres de la famille sont très-~~es~~ bien contents de mon mariage: j'ai pris une excellente femme, qui leur ~~est~~ plaît beaucoup. Quant au beau-père, je ne connais pas encore son opinion, vu qu'il avait quitté la maison dans un moment de fureur, quelques jours avant mon retour. Maman a eu beau essayer de le couvrir aux yeux d'-

manda, elle n'a pas empêché celle-ci de le connaître. Il apportait \$6.00 par semaine à la maison depuis trois mois, soit le quart de nos dépenses, et il se croyait ainsi le droit de rudoyer tout le monde. Manda est bien peiné de tout cela, et je ne te cache pas que j'en suis moi-même joliment ennuyé, mais nous ne l'avons pas voulu. Le plan du beau-père est de se débarrasser de tous les enfants maintenant qu'il croit n'avoir plus besoin d'eux, maintenant qu'il a mangé leur petit héritage et bu toutes les sucreries qu'ils pouvaient verser. C'est un misérable, qui s'en prendra à maman elle-même quand il n'aura plus qu'elle auprès de lui.

Je ne sais encore si M. Guin descendra cette année dans la vallée de la Métapédia. Je le souhaite, car cela me donnerait l'occasion de vous revoir, et à toi comme à Joseph, l'occasion de visiter cette région dans des conditions particulièrement favorables.

Ton frère affectueux,

S. (Oswar)

Quebec, 12 août 1892.

Mon cher M. Asselin,

Je reçois à l'instant une lettre de mon beau frère de Paris qui me demande ce que vous savez bien. Si vous avez l'occasion de me faire adresser quelques nos. des Débats sur il est question du Sans-june anglais, vis-à-vis les Canadiens français, vous m'obligeriez beaucoup et comme sous le Sauray ça servira pour publication dans les journaux de Paris.

Merci d'avance pour ce que vous pourrez faire pour moi dans cette occasion.

Il suppose que vous avez beaucoup d'occupation de ce temps-ci pour rattrapper le temps des vacances, ici tout va bien tranquillement.

Votre bien dévoué

Reford

[1902-129]

2000

Montréal, le août 1902.

M. J. S. ROY,

Directeur des Recherches hist.

Cher monsieur Roy,

Pourriez-vous, sans trop de peine, me dire quels étaient la devise et le blason de Maisonneuve?

Je vous remercie le prix de mon abonnement. Il ne semble vous l'avoir versé. Il y a quelques semaines...

Bien à vous,

(S.) *Chloé Hébert*

*Le codon - le m^e fait payé
son abonnement me de fois le 22 déc. 1902*

Paris 23 août 1902

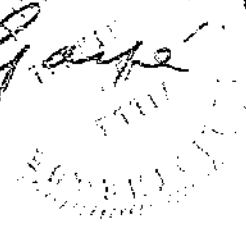
M. Olivier Asselin }
 Montréal }

Cher Monsieur Asselin,

Je reçois votre lettre du
 19 concernant le contenu —
 votre contrat de mariage est entre
 de suite pour être enregistré et
 la copie vous en sera expédiée
 aussitôt que possible —

Je vous prie de me permettre
 de vous offrir le ^{à vous et à M^{lle} Asselin} tout de cet enre-
 gistrement avec mes meilleurs
 vœux pour votre bonheur
 et votre prospérité, et ainsi
 que les saluts et amitiés de
 votre très dévoué

M. Davie
 Procureur & Régistrateur
 pour l'épouse



Montréal, 26 août 1902.

M. ROBERT CHARLIER,
Directeur des Débats,

MONTRÉAL.

Mon cher Charlier,

Pourriez-vous faire prolonger jusqu'au 13 sept. la validité du billet ci-inclus, dont je ne suis pas servi. Vous me rendriez là un grand service. J'ai vu Le Montigny au sujet de son affaire. L'explication a été très laborieuse. Il m'a promis de garder le secret à mon endroit, mais il ne serait peut-être pas mal que vous lui parliez aussi quand vous le verrez.

À vous,

(S.) Théo Asselin



BUREAU DU SECRÉTAIRE
ARCHIVISTE

A. O. U. W. ^{United}
~~Workers~~

La Loge Charlemagne No. 36

Montreal, 27 Aout 1902

Mr. F. O. Asselin
Montreal.

Monsieur & Frère

Avez-vous l'intention d'augmenter votre police à \$2000, la police actuelle est de \$1000 mais la note que vous m'avez laissée à la loge lundi soir mentionne \$2000.

Seriez-vous assez bon de me laisser à savoir au plus tôt possible, il y aura cinquante cents à payer pour le transfert, mais je ne peut pas dire s'il y a quelque chose à payer, si vous changez le montant de la police

Bien à vous
fraternellement
L. G. Labelle
Secrétaire
Boite P. P. 637

Montréal, 19 août 1900.

M. L. G. Labelle,

Secrétaire de la Lige Charlevoix, A.C.S.M.

Monsieur et Frère,

C'est par erreur que j'ai écrit \$2000 au lieu
de \$1000. Je vous inclus les cinquante cents requis pour le
transport de la police.

Veillez, je vous prie, ne croire

Votre sincèrement dévoué,

(S.) Fr. - Olivier Asselin -

[1902-134]

3.276



le 15 septembre 1902.

M. O. Asselin,
Montreal -

Cher frère.

J'aurais voulu t'écrire plus tôt, mais j'attendais que je puisse te dire le poste que je dois occuper. Malheureusement, je suis encore en disponibilité, ignorant tout à fait si je serai vicaire ou curé. Je me attends à la première alternative.

Le Séminaire me'accorde une réduction de trente piastres sur la pension d'Auguste, en poste que, si je le fais continuer ici, j'aurai encore douze autres dix piastres à payer, non-compris la literie (\$6.00) +, le linge (\$8.00) + les livres (\$12. à 15.00). Puis je comp.

tes que t'a te chargeras des habits & des
frais de transport, comme tu l'as fait
l'année dernière? - Je sais ce que tu
t'occupes déjà pour la famille, & il
m'en coûte beaucoup de te faire cette
demande, mais j'y suis forcé, et au
cas où tu me refuserais, je me ver-
rais obligé de cesser de protéger Au-
guste, malgré tout ce que il m'en
coûterait -

Je te transmette sous ce pli une
lettre de M. l'abbé Landry en ré-
ponse aux renseignements que tu lui
as demandés.

Veuille bien offrir mes amitiés à
M^{onsieur} Charles & à ma famille. Si
tu m'as adressé à Rimouski, & que
me transmettra les lettres.

Ton frère
Raoul

P.S. Attends d'autres nouvelles avant
de me rien faire pour Auguste -

2 sept. Je pars demain pour St. Alexis de
Montapédia pour y remplacer le curé
absent; j'ignore combien je resté-
rai en cet endroit & où j'irai
après cela -

Raoul

privé
 DÉPARTEMENT DE LA COLONISATION
 ET DES TRAVAUX PUBLICS



QUÉBEC, 3 sept. 1902.

Cher Monsieur Asselin,

Je vous envoie la quantité de
 timbres que vous m'avez demandés, et même un
 peu plus. Je vous renvoie votre lettre (copie) à Mon-
 -sieur Rivard. Je vous assure que j'y l'ai lue avec
 intérêt. Je ne puis me prononcer sur le travail
 de M. Prince, que j'y n'ai pas vu. Ce que vous
 en dites me fait augurer qu'il ne vaut pas son
 pesant de charbon. Nous parlerons de cette ques-
 -tion de linguistique lorsque vous viendrez à Québec.
 Une bifurcation ~~est~~ n'est pas une jonc-
 -tion ~~est~~. Bon de revenir à, je crois, un tout
 autre sens que laisser-passer, qui me paraît être le
 vrai traducteur du mot passé.

M. Prince (beau-frère de M.
 Rivard) est un homme studieux — un studieux
 comme diraient ces dames qui écrivent dans les journaux

de Montréal. Ces expressions: un étudiant, un jeune, viennent de Victor Hugo. Autrefois on disait "un jeune homme", et non "un jeune". Si l'homme n'était pas encore arrivé au complet développement, on disait: "c'est un adolescent." C'est apparemment la langue que d'employer un adjectif substantivement lorsqu'on a un substantif tout fait dont on peut se servir. Victor Hugo disait "un vieux", pour "un vieillard"; et tous ces messieurs & ces dames de bonnie le mot vieillard de leur vocabulaire. Que l'on dise "un vieux célibataire", un "vieux marié", c'est fort bien; mais "un vieux" tout court, cela a un sens absolument odieux.

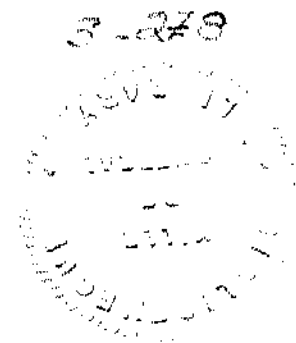
Relativement aux termes de chemins de fer ou de métiers, il nous faudrait avoir ici un vocabulaire français, anglais & canadien. M. Genin avait commencé un ouvrage de ce genre pour l'usage de nos ouvriers. Il faudrait réaliser complètement ce projet.

Très à la suite -

Votre bien dévoué,

Jules Gagnon

[1902-136]



Montreal, Sept. 8, 1902

To the Second Assistant Postmaster General,

WASHINGTON, U.S.A.

Dear Sir, Would you please tell me if you have not, at the dead letters office, something addressed to Mr. F.O. Asselin or O. Asselin, Private in Co. L or Co. I, 1st R.I.V., during the late war with Spain, or to Dr. Florian Kuest, Pawtucket, R.I. There may also be something addressed to me as a private civilian, either at Woonsocket, R.I., or elsewhere. If so, I would respectfully ask you to re-address the same to me at No. 1502 Notre-Dame St., Montreal. --- Yours truly,

(S) *Oliver Asselin* -

*Mr. F.O. Asselin, formerly of Pawtucket, R.I., now residing at No. 687 Washington St., this city, would like to have similar information about his own mail matter -
D.A.*

St. Alexis, le 9 Sept. 1902

3.279

Mon cher Ovide -

Il n'y a plus d'illusions possible, je viens de recevoir ici ma nomination au vicariat de La-Croix, j'y serai samedi. En conséquence de cette nomination, tu voudras bien avvertir Auguste de se préparer à descendre à Rimouki le plus tôt possible. Il m'en coûte beaucoup de le renvoyer là, mais la pauvreté fait taire mes répugnances. J'aurais bien eu vingt piastres de réduction à St. Anne, mais Auguste y perdrait peut-être à changer de maison, et quant à moi, je ne me sens pas les reins assez forts pour payer quatre-vingt piastres + les autres dépenses.

Pour ce qui regarde ma nomination, je me taise en dis rien, mais tu peux facilement deviner mes sentiments: indignation, dégoût, pitié; tout ce que tu voudras; malheureusement il ne me servirait de rien de les manifester. J'en dirai peut-être un mot cependant à qui de droit, si l'occasion s'en présente.

Au revoir! portez vous bien tous.

Ton frère



Kingston, 9 Sept 1902

Mon cher Asselin,

J'ai été deux mois à la campagne, sans journaux, sans lettres avec des livres et une canne à pêche. A ma rentrée, j'ai vu que vous vous êtes marié dans l'intervalle. Je vous en félicite vivement, cher ami, et voudrais transmettre mes respectueux compliments à Madame Asselin.

Affectueusement,

A. Thériault

Québec, le sept. 1892/

Mon cher Charlier,

Avez-vous conservé les notes que je vous ai données la semaine dernière sur le Soleil. Si oui, je les prendrai à votre bureau vendredi.

Je vous ai adressé hier soir quelque chose, et vous ferai ce soir un autre envoi.

Veuillez me croire

Votre tout dévoué,

(S.) J. G. A.

P.S. --Je serai à Montréal vendredi et serai enchanté de pouvoir aller au Palais Royal ce jour-là.

(S.) J. G. A.

Confidentielle.

Québec, 11 sept. 1902.

Cher monsieur Dumont,

Vous avez lu dans la Presse et la Patrie de ce matin l'explication donnée par M. Laurier à ses amis du Canada, sur l'article de la Patrie de Paris, dans lequel notre Premier Ministre a été si rudement malmené. L'auteur de l'article, M. Steens, est le frère de Madame Lefebvre, femme de mon ami (et du vôtre, je crois) J.A. Lefebvre, ancien secrétaire de Flynn et maintenant employé au département des Chemins de fer, ici. Madame Lefebvre, qui vous remettra elle-même cette lettre, son mari ayant tout à considérer de s'occuper de démentir M. Laurier, offre de prouver à qui le voudra qu'elle appartient à une vieille famille catholique, qui aurait même fourni à l'Église, et récemment, de très hauts dignitaires--- et française. Elle soutient, et avec raison, je crois, que le fait que M. Laurier aurait refusé d'encourager la Revue des Deux-Frances, dont M. Steen était l'un des éditeurs, ^{celui-ci} ne doit pas empêcher de dire que le Premier ministre canadien n'a rien de français; loin de là, puisque c'était là une entreprise bien française, ~~et qui avait-beaucoup~~ en droit, par conséquent, de compter sur l'appui ~~de~~ ^{des} hommes comme M. Laurier. D'ailleurs, la Revue fut fondée il y a trois ou quatre ans, alors que tout le monde, en France comme au Canada, croyait encore que M. Laurier avait du sang français dans les veines. Depuis lors, il s'est passé bien des événements, que vous connaissez aussi bien que moi. Vous me feriez donc grand plaisir en prenant bonne note des explications de Madame Lefebvre, pour vous

en servir, si vous le pouvez, dans votre numéro de demain--
sans toutefois en indiquer la source, ce qui ne pourrait que
mettre Lefebvre lui-même dans l'embarras.

En vous priant d'agréer à l'avance mes remerciements,

Je vous prie de me croire

Votre ami dévoué,

S. = (Chose Asselin)

Montréal, 12 sept. 1902.

Mon cher Raoul,

Ta dernière lettre indique que tu n'as pas encore
 reçue la dernière des miennes. J'attendrai donc quelques jours
 avant de t'écrire plus au long. Je puis bien te dire tout de su-
 te, cependant, que l'injustice dont tu es l'objet ne me surprend
 pas; ce qui me surprend, c'est que tu aies pu le supposer capa-
 ble d'un acte de justice l'odieux évêque de Macoussi. Il y a
 longtemps que je le connais, moi, et avec lui quelques-uns de
 mes collègues dans l'épiscopat. J'ai été depuis une dizaine d'a-
 nées en relations avec des catholiques, des protestants, des
 libres-penseurs; c'est peut-être chez ces derniers que j'ai trou-
 vé le plus de charité et le moins de pharisaïsme; je n'ai trou-
 vé nulle part plus d'hypocrisie et plus de fiel que chez les
 ecclésiastiques formés à Rome, à l'école italienne: ils ont in-
 variablement la vengeance peu bruyante, mais féroce. Je ne flat-
 te de mépriser de toute mon âme Mgr Bleis, et quelques ennuis
 que sa haine nous cause, je ne te cache pas que je t'eusse vu
 avec chagrin jouir de ses faveurs.

Ton frère affectueux,

(S.) Louis Foch

Montréal, 18 sept. 1902.

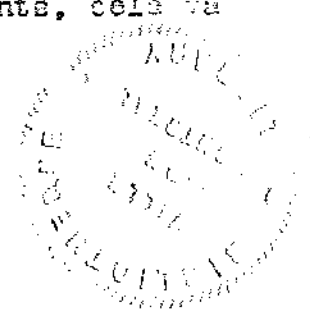
Mon cher Capitaine,

Vos félicitations et souhaits me font d'autant plus de plaisir que vous auriez bien raison de me bouder. Pendant trois ou quatre mois, je n'ai pas écrit pour les journaux; quand j'ai recommencé, il y a quelques jours, à la cachette, vous aviez cessé de collaborer à la Patrie. Vous viendrez peut-être à Montréal avant longtemps; entrez donc me voir, nous dînerons ensemble et causerons de nos affaires. Je vous présenterai ma femme, une personne que je trouve charmante, cela va sans dire, et qui l'est certainement.

Veuillez me croire

Votre sincère ami,

(S) J. A.



Kingston, 14 Sept 1902

Mon cher Asselin,

Merci de votre amiable invitation. J'en profiterai assurément quand j'irai à Montréal.

Je crois recommencer sous peu ma collaboration à "La Patrie" si on parvient à s'entendre. Pendant mes vacances j'ai écrit en Anglais dans le "Whig" et on m'a complimenté. Je crains d'être forcé de me livrer à l'étude approfondie de l'Anglais et de faire simplement mon petit May-O'Rell. Je suis trop vieux pour écrire pour la gloire - pendant 20 ans je l'ai fait - et comme mes Compatriotes n'ont pas l'air d'apprécier mes efforts, je me tourne vers les Américains qui apprécient, eux, chaque paiement. Si j'étais riche, cela me serait égal, mais, je suis pauvre, ami, et j'ai une famille.

Affectueusement
Chartrand

Quebec, le 10 sept. 1902.

Messieurs O. Arthus,

à Montréal.

Messieurs les Hon. Chers Oiseaux.

VILLE

Je viens de recevoir vos deux dernières lettres. Ce que tu me dis de ta famille me attriste beaucoup & ce qui me afflige davantage me voit, c'est que je ne puis rien faire pour ces pauvres petits frères. Je souffre aussi de voir toujours dans des impasse. Cette pauvre mère Péronne me donne grand, & de la peine. Ce n'est bien sa faute, tu me diras, mais enfin son malheur se voit.

les livres à dépenser, et jusqu'à ce que
aucune sympathie pour le beau-
gins, je n'aurais que si je pou-
vais aider allemand, en faisant ab-
sorption de ce dernier, je le ferais - Ce
que les livres de règles cependant de
peut être améliorer la position des
enfants & même de ma mère, si
toutefois le beau-gins ~~est~~ ^{est} ~~est~~ ^{est} ~~est~~ ^{est}
un grain de bon sens ~~est~~ ^{est} ~~est~~ ^{est} ~~est~~ ^{est}
souhaité, mais je doute fort qu'il
soit constant, et si, en continuant
souvent, et forçant les enfants à lai-
ser la maison, c'est alors que cette
pauvre mère se voit à plaindre. Voilà
à cela, je l'ai vu, & senti, mais
à temps -

Quand à Auguste, il lui arriverait
peut-être être plus profitable de con-
tinuer ses études cette année, car

il oubliera beaucoup de ce qu'il a appris
au cours de l'année dernière, & tout
sera peut-être à recommencer l'année
prochaine. Si il pouvait au moins
étudier & lire un peu tout en re-
plaisant ses fonctions, mais je ne
sais pas que il comprendra peut-être
l'avantage de l'instruction pour se
faire de lui-même à l'étude: il
faudrait l'y forcer - Je suis tout
de même que dans les circonstances
favorables que les enfants ont bien
fait -

Quand à moi, je suis à la ba-
logne depuis trois jours déjà. Quand
si je ne vois de cesse, je suis
aussi bien placé qu'on peut l'être,
mais les honneurs sont de bien
peu de chose & c'est un peu pour
quelqu'un restant beaucoup d'air.

gagner plusieurs cents. Enfin, ça
viendra à fin, il faut l'espérer,
car si ça ne finit pas, je pourrais
bien en venir, pour le fait de ma
résistance, à une dévotion et même. Si
pour moi, ^{afin} que je ne fasse
pas de folie, car ventue ~~de la~~
pas d'oreille, tu le vois. Pour le
moment, je suis avec de la
souffrance au delà de ce que je
deois; je n'ai rien à me reprocher
pour ce rapport par le fait de
l'air et par ce que l'air me
me trouble et m'ennuie.

Je te prie amicalement de m'écrire
et de me dire à ta famille et à
tes amis.

J. B. P. L. L. L. L. L.
P.S. Écrivez-m'en un peu, le mieux
possible, par la poste.

[1902-145]

Paris, le 15 Sept 1902

Mon Cher Louigny

J'ai déjà demandé à mon frère le
Rocquier de te parler d'un projet de collabo-
ration de jeunss à Montréal en vue de la
publication, ici à Paris, d'un volume (éditi-
on de luxe) de Legendes Canadiennes. J'ignore
s'il t'en a causé un brin, en tout cas
je crois le temps arrivé où nous devrions
mettre à exécution cette entreprise.

Voici mon plan (ne te gêne pas de com-
muniq. à ceux qui t'intéressent).

J'aimerais que nous passions en collabo-
ration, toi, ton frère Gaston, le cousin
Till et Asselin les volumes en question.

J'ai déjà un assez grand nombre d'éditeurs qui
sont prêts à publier la chose
d'abord dans un petit journal
hebdomadaire: "Le petit français"
ou le "St Nicholas". Ce sont deux
publications très répandues dans
les écrits et dessins sont destinés
à la publication subséquente
d'un volume de luxe (livre de poche).

Tu vois d'ici ce que nous pourrions
tirer d'un pareil travail. Même
au Canada nous pourrions par infla-
ence ou amitiés y placer un bon
nombre d'exemplaires y compris
le gouvernement provincial qui
nous en prêterait sûrement
un bon mille.

Nous n'entreprendrions pas à
nos frais, cette publication; la
maison d'édition s'en charge. Elle nous
paiera notre travail, et en plus nous
pourrions toucher une commission sur
l'édition qui se vendra au Canada par

Charles Jarry
39 Boulevard St. Michel
Paris

note enthousiaste, Non carmon
aucun risques. Je crois que c'est
encore à fuir il y a de mieux.

Maintenant voici les genres
qui plairaient - d'avantage ici et
je vous placerais le plus facile-
ment. D'abord des légendes Canadiennes
avant tout. C'est ce qui semble
préférable pour ce genre de publica-
tion. Nous avons déjà de jolis sujets
qui ont été ébauchés par différents
auteurs Canadiens mais je crois peut
être - à peu près tous beaux
être retapés. Ces sujets ~~ont~~ pour
la plupart, des domaines publics
étant des écrivains populaires de
pays - n'importe qui a le droit
de prendre le même sujet pour
le traiter plus longuement et d'une
manière plus intéressante. Je crois
que ce manque de discours direct
et il n'y a pas assez de personnages
en scène pour développer l'histoire
d'une façon plus captivante.
D'en pensez-tu? Enfin cela
vous regarderait et à vous
quatre vous pourriez vous mettre
à l'œuvre et retaper cela le
plus vite possible. En somme
le travail divisé en quatre serait

115 - Comme votre lettre écrite en Droyville en 1891. C'est en 1891 que j'ai écrit de
mon retour à Paris jusqu'à la fin de l'année 1891.

proportionnellement insignifiant.
Et de un. Quand l'auteur
s'enne - et celui-ci ne manquera
pas d'avantage d'être piquant
pour les petits lecteurs français
qu'il; des historiettes drolatiques
très drolatiques; des types Canadiens
et des scènes tout à fait Canadiennes
de chasse, de pêche; des sauvages
du Far West - etc etc. Mais toutes
ces histoires doivent à peu près quelques
lignes pour être traitées sur le côté
folle et typique. L'ami Bill promet
s'il le préfère - de charger de la
partie sentimentale et triste, L'ami
- amour avis, peut très bien écrire
sur les deux genres.
Ceci est sérieux et de te
prie de en causer au plus tôt avec
les copains pour pouvoir me
donner une réponse si vous
acceptés et quand je pourrai attendre
votre travail. Amicalement pour
celui qu'il vous plaira des deux
livres, mais je vous propose d'abord
de légendes Canadiennes retapées. Ce
travail serait plus vite prêt, et pendant
que j'en fais l'illustration vous
auriez le plus temps de préparer
l'auteur, pour que la édition ~~soit~~
soit prêt en même temps.

Le dessin que je t'envoie n'est que des croquis, - on plutôt des
projets de caricatures. ~~Je~~ j'ai fait de mémoire ta bielle.
Si vous désirez de collaborer avec moi, pour m'envoyer vos photographies, car
j'ai l'intention de mettre en scène, dans le mois, l'histoire de moi.

Je t'attends, j'aimerais répondre de
toi à ce sujet.
Je voudrais placer aussi de vos
histoires dans le journal l'Ami
d'ici, dans mes entrées. Seulement
celle-ci doit être de tout autre genre,
elle doit être salée.
Je te remercie de la lettre que
tu m'as fait par venir sur mon compte.
Seulement, le no de l'annette au Revue
Christie au mois de la réimpression n'est
pas encore parvenu et ne le sera que
d'ici 15 jours. Le no. Et sous presse,
je t'en envoie un exemplaire,
que j'ai envoyé par les bureaux Canada.
Ce sont des jeunes œuvres de matériel,
je t'en envoie d'après une reproduction
du no. 10 de la Patrie dans
les postales des échiquiers. Mais les
changements de l'art, et j'espère leur donner
de que j'ai fait une fois par
semaine dans les bureaux quelque
au sujet de caricatures sur
nos ministres et habitants du pays.
Je t'en envoie un dessin pour
pour toi et pour. C'est à peu
près la moitié mois de ce que je
peux avoir ici, mais le Canada
c'est Canada!
Autre chose. Si tu es bien
avec les propriétaires des Débats,
tâche de leur mettre
dans la tête de me faire à
faire de temps à autre une demi
page de son journal pour ses
caricatures, à son choix, politique
ou sociale. Je lui envoie des
dessins que pour leur originalité,
l'ayant de l'allure à son journal

Montréal, 15 sept. 1908.

M. le Bibliothécaire du Parlement,
à Ottawa.

Monsieur,

Pour la troisième fois, j'ai l'honneur de vous demander si je puis obtenir des livres de la bibliothèque du Parlement, et si oui, à quelles conditions. Veuillez donc avoir l'extrême amabilité de me faire répondre par un de vos subalternes, si vous n'avez vous-même aucune obligation envers le public, comme votre mutisme semble ~~me~~ le faire croire.

(S.) G. Deschamps

V. Réponse écrite

Montréal, 16 sept. 1902.

M. SEYMOUR CHARLIER,

Directeur des Débats,

Montréal.



Cher monsieur Charlier,

Je vois avec plaisir que vous vous occupez
de M. Bourdieu. Je suis moi-même une de ses victimes. L'au-
tomne dernier, chez le docteur De Martigny, et en présence de
ce dernier (qui m'a initié, si j'ai bonne mémoire), je lui ai
donné un dollar pour l'oeuvre de l'Alliance. Je n'ai jamais
plus entendu parler de cette affaire. Si ce renseignement peut
vous être utile, je vous le donne avec le plus grand plaisir.
Reparlez-vous de M. Bourdieu dans votre prochain numéro?...

J'ai l'honneur d'être,

Cher monsieur Charlier,

Votre tout dévoué serviteur,

(S.) Chaslin

Adressé à tous les membres du Comité des
Sécheresses

CONFIDENTIEL

Montréal, 10 sept. 1900.

Champepe député,
Ottawa



Cher monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je serai probablement
candidat à la position vacante créée par le décès de M. Beau-
lieu, du Journal. J'ai été pendant plusieurs années attaché à la
réaction de divers journaux canadiens et américains, entre au-
tres le Journal et Le Journal, le Montreal Star, Le Journal et
La Patrie. Depuis le 1er juin 1900, je suis secrétaire particu-
lier de l'honorable M. Gossin, ministre de la Colonisation et des
Travaux publics de la province de Québec, où le travail de l'an-
glais et l'anglais, et vice-versa, avec une facile facilité. J'ai
vite, possible une grande puissance de travail. Je ne suis jamais
occupé activement de politique. Je pourrais fournir les meilleurs
certificats des hommes que j'ai servis. Vous ne seriez pas en faveur
en notant dès maintenant ma candidature, pour être utile à l'oc-
casion si vous le pouvez. Je crois pouvoir vous assurer sans for-
fanterie que je n'ai pas à redouter l'ennemi de rigueur.

J'ai l'honneur d'être,

(S.) *Alvin K. Selin*



Montréal, 17 sept. 1902.

M. HENRI BOURASSA, député de Labelle,

Papineauville, P.Q.

Cher monsieur Bourassa,

Il se peut qu'à la session prochaine je sois candidat à la position laissée vacante par M. Beaulieu au Hazard. J'ai écrit à ce sujet aux membres du comité des Débats; si vous croyez que je dois persister dans ma résolution, écrivez donc un mot à votre ami Monet dans mon intérêt. J'aurai toujours le temps de changer d'avis, ce que je ferai certainement si M. Guin, que je soupçonne de vouloir se caser dans la magistrature avant long-temps, me dit qu'il entend au contraire à rester dans la politique active et que je ferais bien de l'y suivre (ou de l'y accompagner).

Quand partez-vous pour Québec? J'espère bien vous y voir l'hiver prochain si vous ne passez pas toute la session à Ottawa. Quant à moi, je viens, en me mariant, de faire encore un coup de tête; mais je ne le regrette pas. Cela règle la vie, donne de l'ardeur au travail. J'ai une femme charmante, qui m'aime et qui m'aidera en toute chose.

A VOUS, (S.) Arc. Beaulieu Ville de Montréal

Montréal, 18 sept. 1902.

Madame la Supérieure
du couvent de la Côte Saint-Paul.

Madame,

J'ai une soeur âgée de douze ans, que je voudrais mettre à l'école. Je ne suis pas riche. Veuillez donc me dire les conditions les plus avantageuses auxquelles vous pourriez la prendre à votre pensionnat. Elle a fréquenté jusu'ici l'école Saint-Louis dirigée par des soeurs de votre ordre. Elle sait l'anglais. Elle est la nièce de Soeur Saint-Valère, qui enseigne cette année à l'Académie Bourgeois. Cette dernière connaît la situation de notre famille et pourrait vous en parler. Vous m'obligeriez beaucoup en me répondant le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre tout dévoué serviteur,

(S.) F. Lorrain

[1902-119]

3-293

Maison centre le 18 / 7^{bre} 09



Cher monsieur et beau frère,

Mais avons su que M^{lle} Sophie n'avait travaillé que quelques jours; faible comme elle l'est le travail lui sera difficile et peut être même impossible, vous n'ignorez pas que avec une frêle santé il est très mauvais de se tenir enfermée tous les jours et tout le jour pour des gages fort mesquins. Je pense que l'air de la campagne et le repas seraient pour M^{lle} votre sœur, qui est aussi la même, ce qui il y a

de meilleur, sans compter que elle ferait acte de charité, puis que elle voudrait une petite femme; on me dit bien qu'on ne s'ennuie pas mais j'étais fort que ce soit le contraire. Je vous prie donc de faire tout votre possible pour décider notre chère Sophie à venir passer ici le temps qui la sépare du jour où M. Raoul aura sa cure; il ne faut pas que le sceptre se mette à cette affaire, votre famille est assurée d'aujourd'hui la même par conséquent c'est à travers elle que elle viendra, c'est

à sa maison de campagne
qu'elle ira tout simplement
Veuillez nous donner une
réponse à ce sujet et voyez
bien que je serai très-heureux
si elle veut bien être assez
bonne pour venir tenir
compagnie à Mary.

Il m'a été bien
pénible de quitter Montréal
sans pouvoir vous dire
adieu, mais j'espère que
nous aurons le plaisir
de vous voir sans trop
tarder, au tout cas, ne
vous pressez pas trop
car quoique je désire
vous voir sans délai, je

désire aussi que tout soit
un peu en ordre et ce n'est
pas une petite affaire, je ne
vous dis que ça.

Il me semble que
Mary prend de la couleur,
j'en suis tout joyeux, si
vous sachiez comme elle est bonne
et comme je l'aime.

Mary vous embrasse
sans cesse et moi, je vous
serre la main

Bien affectueusement

à vous

A. Simon

THE ONTARIO WHEEL COMPANY.

MANUFACTURERS OF SARVEN & SHELL BAND CARRIAGE WHEELS.

GANANOQUE, ONT. Sept. 20th., 1902. |

Olivar Asselin, Esq.,
Provincial Government Offices,
MONTREAL, QUEBEC.

Dear Sir:-

Yours of the 16th. duly received and noted. I will be pleased to give your communication my best attention.

I am,

Yours &c.,



Dictated.



[1902 - 152]

3-275

Montréal, 22 sept. 1902.

M. et Mme Alfred Limosi,

Stirn Centre, Ont.

Chers frères et sœur,

Vous tous, ici, sommes très touchés de votre bon cœur, et vous en remercions avec la plus entière gratitude. -
Soyez-vous bien, cependant, compris ce que je vous disais dans une lettre précédente: savoir, que Raoul n'aurait pas de cure avant l'année prochaine.....Une année, cela peut ne pas vous paraître long vu aujourd'hui à travers les yeux de votre générosité, mais cela peut vous sembler long dans la suite. Il est vrai que Sophie ferait sans doute son possible pour se rendre utile dans la maison mais trouverait-elle assez à faire pour sentir qu'elle ne vous est pas à charge? C'est à vous de répondre à ces questions avant que nous prenions aucune décision. Sophie ne travaille pas de ce temps-ci, et même, tout en utilisant ses services dans la maison, elle plaint de ce qu'elle ne gagne rien. Si, après avoir payé l'école de Marguerite et le vêtement de Tancrède, il me reste quelque chose sur les vingt-cinq piastres que je me suis engagé à payer à la famille, je le donnerai pour sa pension. C'est le plus que je puisse faire.

Alfred

OFFICE OF
THE LEADER

ESTABLISHED 1882

PUBLISHERS:
The Leader-Times Company Limited.

ADDRESS ALL COMMUNICATIONS TO
JAMES RICHARDS, SECY-TREAS.

Regina, N.W.T., Canada,

Sept. 22nd 1902.

Olivar Asselin, Esq.,
Provincial Government Building,
Montreal, Que.

Dear Sir:-

I beg to acknowledge receipt of your favor of Sept. 16th which states that you are a candidate for the position on the staff of Hansard translators at Ottawa made vacant by the late Mr. Beaulieu. I am glad to be able to state that I shall be free as a member of the committee to give your application impartial consideration.

Believe me,

Yours sincerely,

Walter Scott,

Montréal, 26 sept. 1902.

Madame Amanda Saïndon,

à la Rivière du Loup, P.Q.

Ma chère ~~mandat~~

J'ai présenté ton mandat à la poste, et je te l'aurais prêt à négocier à la Banque. Si j'ai oublié quelque chose, dis le moi et j'y verrai sans retard.

Je t'ai adressé une lettre aux soins de Raoul, à Cacouna. Cette lettre contient le reçu que tu désires, avec des explications qui te satisferront, je crois. Je suis heureux de savoir que tu as été bien reçu par nos cousins Brouin. Quel coeur, hein! Si jamais je puis faire quelque chose pour Édouard, je le ferai.

J'ai reçu hier une nouvelle lettre de M. Limosi. Il insiste pour que Sophie aille passer un an avec eux. Elle montera en même temps que toi si tu passes par là pour retourner au Kansas. Préviens moi de la date de ton retour, afin que nous nous préparions en conséquence. Je vais chez nous ce soir, et je verrai à ce que ta matinée de soir ^{et le reste} te soit renvoyée. Ou bien si tu le préfères, le tout te sera remis à ton passage à Montréal.

Ma petite femme se joint à moi pour te faire ses plus affectueuses amitiés.

Ton frère dévoué,

(S.) Owsen

Montréal, 28 sept. 1902.

M. Alfred Linosi,

Naira Centre, Ont.

Mon frère,

Votre générosité nous comble. Sophie vous est infiniment reconnaissante, et quelque hésitation qu'elle éprouve à accepter de vous une si grande faveur, je crois qu'elle le fera. Elle a besoin de repos et de grand air. Un voyage dans vos régions ne peut qu'elle faire du bien. Nous allons essayer de vous l'envoyer cet automne.

Ici, tout va assez bien pour le présent. Le beau-père semble s'être considérablement adouci depuis que je lui ai parlé si haut. Les enfants se plaignent moins. Je leur ai dit secrètement de continuer à donner tout leur salaire à la mère s'ils voient qu'elle en a besoin, mais j'ai donné à entendre à M. Roy qu'ils ne paieraient que leur pension. Dieu! que cela m'ennuie!

Vous recevrez ces jours-ci quelques manuels d'agriculture entre autres le Traité des Engrais que vous m'avez demandé.

Dites à Mary que nous pensons à elle et parlons d'elle tous les jours, et que chaque fois nous nous réjouissons de ce qu'elle ait trouvé pour mari un si bon cœur.

Veillez me croire

Votre frère affectueux,

(S) Olivier L.



Québec, ce 27 septembre 1902

Mon cher Asselin,

Je fais expédier aujourd'hui à votre ami, les livres que vous m'avez demandés. Mille amitiés à votre belle-sœur qui, vous savez, est très jolie.

Tout à vous

J. Michaud

*W. H. Belle-sœur,
de temps en temps, j'ai ce-
cuis des lettres qui parlent de
vous. Tu vois dans écriture
pas de vous comme ça.
C. A.*

Montréal, 29 sept. 1902.

M. ADJUTCH RIVARD,

Secrétaire de la Société du Parler français au Can.

Cher monsieur Rivard,

Etant de la famille, je me permettrai de vous faire quelques observations au sujet de la leçon de terminologie donnée par M. Prince dans le premier numéro de votre Bulletin.

M. Prince appelle son travail "un recueil de termes et d'expressions usités en France dans la construction et l'exploitation des chemins de fer". Ne croyez-vous pas que les meilleurs fruits qui se pourraient tirer de ses leçons se trouveront perdus pour la grande masse de ses lecteurs, s'il ne prend soin d'indiquer dans quels cas les termes usités en France peuvent ^{être aussi} ~~être aussi~~ au Canada? Quelques exemples feront mieux comprendre ma pensée:

M. Prince traduit assistant-agent par aide-receveuse, et il supplémente cette traduction de la citation suivante: "Femmes qui concourent avec leurs maris à la distribution des billets dans les gares de moyenne importance--PICARD." Il est à peine besoin de faire observer qu'en notre pays l'assistant-agent ^{ticket-} n'est presque jamais une aide-receveuse; M. Prince serait donc bien aimable de nous donner de ce mot anglais une traduction plus appropriée au à notre cas.

M. Prince traduit assistant-agents et helpers par

agents en régie, et ces agents seraient, d'après lui: "ceux qui ne sont employés qu'à titre temporaire, soit qu'ils aient à subir un stage avant d'être pourvus d'une commission, soit qu'ils aient été recrutés pour faire face à des nécessités passagères.--PICARD." Ceux qu'on désigne sous le nom de helpers, dans les exploitations industrielles et même dans les administrations, aux Etats-Unis et dans les autres pays de langue anglaise, ce sont les aides de ~~tous~~ toute sorte. Quant aux agents "recrutés pour faire face à des nécessités passagères"; on ne court aucun risque de se tromper en les appelant surnuméraires; ce mot, bien français, a surtout l'avantage de pouvoir s'employer dans tous les pays de langue française, ~~étant pas, comme~~ ^{parce qu, contrairement à,} agents en régie, ~~il n'est pas~~ ^{il n'est pas} ~~né de conditions administratives particulières aux voies ferrées françaises.~~ Ces réserves faites, nous permettront, peut-être à M. Prince d'appeler agents en régie ceux "qui ont à subir un stage avant d'être pourvus d'une commission". C'est la seule classe d'employés ^(à titre temporaire) auxquels les noms d'aides ou de surnuméraires ne suffisent pas.

M. Prince traduit pin's and links par barre d'attelage. Links est ~~certainement~~ de trop. Et puis, le mot pin ne doit pas avoir qu'un équivalent dans la terminologie française des chemins de fer; il peut se traduire aussi par tige d'attelage, barre ou tige d'accouplement, etc. Ces mots ne ~~se~~ ^{se} trouvent peut-être pas tous dans les traités techniques, mais ils n'en sont ni moins logiques ni moins propres.

M. Prince traduit tariff rates par barrème. Pourquoi? ~~En Fran-~~
~~ce~~ le mot désigne ^{du France} "un livre ou un tableau contenant des calculs
 faits d'après la méthode de François Barrème", et, c'est évident,
 ne correspond qu'à certain genre de ^{Au contraire,} tarifs. Ce dernier mot,
 plus intelligible à la foule, peut au-~~contraire~~ toujours s'employ-
 er pour tariff rates. On fera donc bien de ne pas trop se payer
 du barrème au Canada.

M. Prince traduit Junction par bifurcation. Appeler jonction,
 en français, le point ou une ligne se bifurque, c'est une faute.
 Mais nous persisterons, en dépit de M. Prince et de tous ses trai-
 tés, à désigner ainsi le point où deux lignes différentes se joi-
gnent. Ces jonctions n'ont peut-être pas été prévues dans la ter-
 minologie française, mais le mot bifurcation ne peut, ne pourra
 jamais s'y appliquer.

M. Prince traduit pass par bon de remise. Un bon de remise peut
 quelquefois équivaloir à une pass, en ce qu'il garantit au por-
 teur le remboursement du prix de son billet. Mais ce n'est pas la
 même chose. Ce que, en notre pays, nous appelons pass, devrait
 tout simplement s'appeler un laisser-passer; le mot est français,
 et il est juste.

Autre observation:

Ne croyez-vous pas, cher monsieur Rivard, que le système de M.
 Prince, de "ne pas toujours définir, de se borner le plus souvent
 à ~~repe~~ reproduire les phrases où apparaît le mot cherché", offre
 de sérieux désavantages, surtout quand M. Prince s'ex prévaut pour
 nous donner toute autre chose qu'une traduction? Ainsi, M. Prince

aux mots trackmen et gatemen, dit: "AGENTS PREPOSES A L'ENTRETIEN",
 expression qu'il appuie de la citation suivante: "La Compagnie se-
 ra tenue d'établir à ses frais, partout où besoin sera, des gra-
 gardiens en nombre suffisant pour assurer la sécurité du passage
 des trains, et celle de la circulation ordinaire sur les points
 où le chemin de fer sera traversé au niveau par des routes et che-
 mins.--PALMA." Je prétends, au risque de froisser l'homme bien in-
 tentionné et réellement disert qu'est M. Prince, qu'on chercherait
 vainement dans ces lignes la traduction des mots anglais gatemen
 et trackmen, auxquels correspondent pourtant si parfaitement, les-
 en français, garde-barrière et cantonniers. (Voir le roman d'Henri
 Conscience où sont narrés les malheurs d'un cantonnier.)

Parfois aussi, de la phrase française citée,--et c'est une au-
 tre faute--on oublie d'indiquer, soit par des guillemets, soit par
 une note, le mot correspondant au mot anglais. Exemple:

AFFICHAGE DE TABLEAUX DE MARCHE DES TRAINS (blackboard).--PI-
 CARD.

Combien d'hommes du peuple, en lisant cela, verront qu'en Fran-
 ce le tableau portant les heures de départ et d'arrivée des trains
 s'appelle tableau de marche; que blackboard ne signifie en lui-
 même que tableau noir et peut se traduire, suivant le lieu où se
 trouve et l'usage auquel on fait servir le tableau, par tableau
de marche, tableau de service, tableau d'arrivage (mar.), etc., etc

Enfin, dernière observation: M. Prince aurait pu inclure, sans
 parmi ses auteurs de consultation, le Grand Dictionnaire Larousse
 et le Manuel Roret (Arts usuels). Le premier de ces ouvrages, sur-

tout, lui ~~est-é-~~ serait d'unse secours considérable: un dictionnaire en cyclopédique définât les termes et en précise l'emploi, ce que la plupart des traités comme ceux de Théold et ~~de~~ de Picard ne font pas.

~~Le~~ Le tout en bonne part et avec l'assurance que sauf les petites imperfections que je viens de relever et ^{dont} ~~qu'il~~ sera facile d'empêcher la répétition, ~~de corriger dans un prochain numéro,~~ Je n'ai rien trouvé que de loâble dans votre premier numéro.

J'ai l'honneur d'être,

Cher monsieur Rivard,

Votre tout dévoué serviteur,

(S.) J. J. J. J.



Chemin de Fer de Québec et du Lac St. Jean

Frank Ross, Président
 J. G. Hébert, Secrétaire Général
 Alex. Hardy, Agent Gen. Tr. et P. Pass.

Québec, 30 Septembre 1902

A. J. Asselin Ed.
 Sec. par. de Hon. M. Gouin
 Montréal
 Mon cher Asselin :

Mon ami personnel à moi, m'écrit de Montréal que tu es l'auteur des articles sérieux qui depuis quelque temps ornent les colonnes de quelques-uns des journaux de Montréal, à l'indroit de notre Société de Colonisation et de notre travail.

J'ai parlé de cela avec quelques uns de nos directeurs, entre autre M. Barthe que tu as aussi attaqué dans un de tes derniers articles, "Les monches du Coche", et il a été décidé d'amener la question sur le tapis à la prochaine assemblée qui doit avoir lieu jeudi le 2 octobre.

Nous avons fortement songé, M. Barthe et moi, quel mal nous pourrions t'avoir fait, tout en suscitant une telle explosion de malices sur notre sujet. Quant à moi, je n'ai pu rien trouver, que t'avait rendu service chaque fois que l'occasion s'en est présentée et je tiens bien cette manière d'être reconnaissant, je te croyais un bon ami pour tout, M. Barthe aussi.

Chemin de Fer de Québec et du Lac St. Jean

Frank Ross, President.
J. H. Brett, Treasurer, et Secrétaire.
Alex. Hardy, Agent Gen. et Chef. Pass.

Québec

190

-2-

Bonneur je te le dis au début de cette lettre, la question doit être présentée à la prochaine assemblée, si nous devons, sans rien dire, nous laisser enquereler dans les journaux et j'espère que le résultat des débats ne sera pas trop fâcheux pour toi; Car, après tout je ne te veux pas plus de mal personnellement qu'aujourd'hui, seulement du point de vue de notre œuvre et de notre travail, je ne vois pas pourquoi nous nous laisserions enquereler sans rien dire.

D'autant plus que toutes ces phrases nous contiennent ^{autant} de mensonges que de paroles.

Voici, mon cher, les sommés sans aucune et en ami et tu peux accepter ~~sans~~ ^{ce} que si il y a moyen de t'éviter des désagréments, je le ferai, parce que je ne crois pas que tu sois ^{supérieur} de tout ce que tu avances, ces informations, pour la plupart le sont fournies par des employés de notre société et surtout de notre région du Lac St. Jean.

J'ai l'honneur, S. V. G.,
Ton tout dévoué

Alex. Hardy

----- Montréal, 1er oct. 1902. --

M. RENE DUPONT,

Secrétaire de la Société de Colonisation du Lac

Saint-Jean, P.Q.

Mon cher Dupont,

Tu as attendu bien longtemps pour me communiquer le résultat de ton enquête. N'aurais-tu pas pu le faire un peu plus tôt? Cela m'aurait toujours épargné la peine de parcourir dix numéros des Débats pour trouver l'article que tu me désignes nommément dans ta lettre et qui a paru pendant mes vacances, alors que je prenais à l'Anse-au-Griffon, dans le fond de la Gaspésie, mes arrangements pour me marier. (Je n'ai pas cherché ailleurs, parce que les Débats sont le seul journal qui, à ma connaissance, se soit jamais occupé de vous.) Je ne sais si je me trompe, mais il ne semble qu'à Québec on a la peau sensible et les soupçons faciles. Depuis assez longtemps, je ne collabore plus aux Débats. Je m'en suis retiré bien moins pour m'épargner des désagréments que pour en épargner à M. Guin: j'avais beau me borner à des travaux purement littéraires, et même, comme je le fis à l'ouverture de ~~de~~ la dernière session législative, prendre hautement, contre tous les autres rédacteurs du journal, le parti du gouvernement, il y avait toujours des imbéciles qui voyaient ma main, que dis-je, la main de mon patron, dans tous les articles des Débats. Y aurait-il encore de ces gens-là, par hasard? Est-il bien vrai que tu tiens ton information d'un ami de Montréal? n'es-tu pas tout simplement victime de tes propres

soupons? Ce dernier cas me chagrinerait, ~~mais~~ le premier me surprendrait médiocrement. Depuis quelques mois, il semble que certains individus, qui ne me pardonneront jamais de les avoir déjà surpris en flagrant délit de me calomnier et de les avoir forcés à se rétracter, s'acharnent à me faire porter le poids de leurs actions. A la fin de la dernière session, un député de Montréal reçut une lettre lui disant que j'étais l'auteur d'un violent article dirigé par les Débats contre la législature. Peu de temps après, je découvris l'auteur de l'article; il se trouva que ~~ce~~ qu'il était tout près de moi. Heureusement, je n'ai pas eu la peine de desserrer les dents pour prouver mon innocence: l'auteur de l'article est connu maintenant: il s'est dévoilé tout seul, pour éviter une plus grande mésaventure. Il y a quelques semaines, on demanda compte à M. Gouin de certain réquisitoire contre un ministre de Québec. Aujourd'hui c'est toi. Je suis devenu universel. Je connais tout. Je traite de tout. Je trouve moyen de me marier, de meubler ma maison, d'étudier les sciences (en vue de me faire admettre à l'étude du droit), d'écrire pour le Bulletin du Parler français, de correspondre avec une couple de ~~je~~ journaux de France et des Etats-Unis, tout en démolissant les gouvernements et les Sociétés de Colonisation! Dis à ton correspondant montréalais que je doute fort qu'il ait le courage de se faire connaître. Tu peux toujours me faire du tort auprès de M. Gouin: il est ~~toujours~~ ^{inévitablement} en butte pour un ministre de se voir ~~mêlé~~ mêlé, même

de très loin, à de pareilles histoires. Mais je te ^{fais} ~~partir~~
charitablement, ^{alors} que je serai forcé de te demander raison. Rien
ne te justifie de croire que tes soupçons à mon égard sont fon-
dés: s'ils t'entraînent trop loin, je ne serai peut-être pas ce-
lui ^{et} des deux qui aura le plus à s'en repentir. Je ne te fais pas
de menaces; je veux seulement mettre fin, et pour toujours, aux
ridicules et malicieuses racontars dont je suis l'objet. Cites moi
donc, si tu le veux, devant tes collègues: je ne crains ni leurs
enquêtes ni leurs condamnations. M. Guin a passé l'été à la cam-
pagne; je doute que, de tout ce temps, il ait jeté les yeux sur
les Débats: les excès de langage de cette feuille le dégoûtent,
et ce n'est là qu'un des reproches qu'il leur fait. Il n'a donc
probablement pas lu l'article dont tu te plains---je ne le lui ai
pas demandé, je ne cause jamais avec lui de vos affaires. Moi, je
l'ai lu. Sais-tu qu'il contient, sous sa forme inutilement agres-
sive, une critique apparemment très sérieuse, et qu'au lieu de cher-
cher à m'en faire nommer l'auteur, tu aurais peut-être sagement
fait d'y répondre? Depuis dix semaines, les Débats sont ouverts à
ta réplique. Elle était facile, dis-tu, et je le crois; mais elle
n'est pas venue. N'avais-tu pas à Québec même trois journaux ca-
nadiens-français qui se seraient fait un plaisir d'aider à votre
Société à se justifier? Je n'ai pas consulté là-dessus le ministre
mais je présume que lui aussi reconnaîtra aux journaux le droit
de scruter vos actions, tout utile que soit votre œuvre, et tout
sympathique qu'il vous soit... Je le répète, il y a longtemps que

Je ne suis plus aux Débats. Je suis sûr, cependant, qu'ils s'empresseraient de rectifier toute erreur qu'ils auraient pu commettre envers toi et que tu leur signalerais. Charlier est un homme violent, parfois impulsif, mais loyal.

Quant à Barthe, j'ai toujours été heureux de le compter, comme toi, parmi mes amis. Une fois, l'hiver dernier, à la suite de l'article où il avait traité de cerveaux brûlés, ou à peu près, les organisateurs et partisans de la Société du Parler français (dont j'étais), je me permis à son endroit quelques malices; mais je réfléchis en suite qu'il n'avait probablement pas voulu nous blesser, je regrettai ma vivacité et mis un frein à ma plume. Je n'attends qu'une occasion pour lui prouver que si j'ai la tête près du bonnet, comme il disait des gens du Parler français, je l'ai senté non moins près du cœur.

A toi,

(S.) Aschier.

AUGUSTE LEMIEUX, LL.B.

BARRISTER and SOLICITOR

FOR ONTARIO AND QUEBEC.

569 SUSSEX STR.

(CORNER RIDEAU)

Supreme and Exchequer Court and
Departmental Agent.

Ottawa, Oct. 14th 1902.

Confidentielle.

M. A. Archin.

Montreal.

P. Q.

Mon Cher Archin.

Permettez-moi de vous me
procureur une copie des statuts
de Québec de 1901 (1 Édouard)
J'ai celui de cette année et
je voudrais bien avoir celui
de l'an dernier pour compléter
ma série.

Maintenant l'on m'informe
que le chèque de \$6.00 à l'adresse
de David Gougeon et dans lequel
je suis intéressé. Je suis à com-
mencer de 50% n'est pas
encore arrivé à mon ancien
bureau. 80 St Jacques Cham-
bre 10 - Pour simplifier le

Choses, pourriez-vous arranger
cela de façon à ce que je touche
ma proportion, soit \$ 3.00, & im-
médiatement, et je vous auto-
riserais à déduire sur et à même
ce chèque, la somme de \$ 3.00
à votre crédit.

A tout événement, j'en en rappor-
te à vous tout pour le paiement
de ma part du chèque que je paye
le Statut.

Avec remerciements à l'avance

Croyez moi bien, comme
toujours, votre cher
associé

Votre très dévoué

Auguste Lemieux

M. J. Lestentendu n'est @ pas que
je n'en sava pas un
mot.

R. L.

[1902-160]

AUGUSTE LEMIEUX

(El-devant du barreau de Montréal)

AVOCAT et PROCUREUR

DIPLOMÉ POUR ONTARIO ET POUR QUÉBEC,

Agent en procédure de la Cour Suprême J. Attention toute spéciale aux
et de la Cour de l'Échiquier. affaires de départements.

589 RUE SUSSEX, (coin de la rue Rideau)

OTTAWA, ONT.

N.B.—M. Lemieux pratique aussi devant les Cours des Districts judiciaires
d'Ottawa et de Pontiac, P. Q.

Québec, 14 oct. 1902

M. Oskar Oselius
Montréal

cher Monsieur,

M. Rivard, le secrétaire de la Société des Parlers français au Canada, a eu devoir me donner communication de la lettre que vous lui avez écrite le 29 sept. dernier, au sujet de l'étude que j'ai entreprise. Comme il écrit que votre dessin n'est pas que cette lettre soit publiée au bulletin ni ailleurs, j'ai pensé qu'il ne vous déplairait pas de recevoir une note d'explication.

Enabord, il me paraît clairement que vous vous occupez sur le plan que j'ai adopté. Je n'ai pas traduit de l'anglais en français, pas du tout & si cela eurent un peu d'effet.

tout de suite. C'est "un recueil de termes & d'expressions usités en France dans la construction & l'exploitation des chemins de fer", mais cités eux-mêmes ces mots de l'introduction. Plus bas, je dis = "autant que possible, enfin, nous donnons l'expression anglaise généralement usitée qui correspond le mieux à l'expression française". Et puis, dans le Bulletin même, l'expression française est la première, l'expression anglaise est en italique & entre parenthèse, comme de chose secondaire. Et voyez la différence: les premiers termes = "Aides-recenseuses", mais dîtes que je traduis assistant ticket agents par ces mots, changeant ainsi l'ordre des mots & me prêtant une véritable hêtise. Si, au contraire, vous laissez les mots à leur place = "Aides-recenseuses" ~~recenseuses~~ aura pour équivalent anglais = ^{assist-t. a.} ~~ticket agents~~ etc & je ne vois pas ce qu'on aurait à reprendre. Tout le long de votre lettre, le malentendu se reproduit. - C'est le premier point & probablement le plus important. Agents en régie. - C'est le terme employé dans tous les ouvrages que j'ai eus sous la main. Ils forment partie du personnel en régie qui comprend "les employés adonnés à l'étude ou à l'essai". (Palau, Dict. de Ch. de F.) J'ai reproduit Picard (Traité de Ch. de F., 5 vols).

Voici ce qu'il dit = "Les agents commissaires sont ceux qui sont attachés à la loi à titre définitif & permanent. Les agents en régie etc, tel que je l'ai dit."

"Celle division, dit-il plus loin, peut présenter un intérêt pratique, au point de vue du droit à un pension de retraite, (voir l'assurance des agents, ici) & aussi au point de vue disciplinaire de la Compagnie, notamment en ce qui touche la révoctation." Ce dernier point, tout comme l'assurance, a son application ici aussi.

Quant au terme "en régie", la signification peut se confondre avec les termes de fait de l'agent commissaire, même au de l'agent titulaire, mais les deux se distinguent, à moins qu'ils aient le même sens. Au surplus, agent en régie remplie en France; ce qui n'exclut pas "aide", ni "surmunière"; seulement je n'ai vu ni l'un ni l'autre, ... toujours dans les autres & je n'entends exclure aucun autre terme français. Je reproduis quelques termes ici & là. Le recueil est susceptible d'augmentation. "Agent" ne pourrait-il pas se dire? "Agent-adjoint", "agent temporaire"? je n'ai pas examiné.

Barre d'attelage (purs olives). Déjà vencha au mot H. J. Barre d'accomplissement peut se dire. Bien voy que la barre est retenue par une chaîne. Les Anglais & dans le cours ordinaire du langage anglais, les deux en l'un d'eux se dit. Encore une fois, il n'est pas question du mot technique anglais.

attendant deux classes de personnes = celles qui veulent
parler en un parle quelconque en France, d'après
des autorités les plus sûres, & celle qui, tous le jours,
se servent de l'anglais, - nos employés canadiens -
fr. etc. Ce ne peut être toujours l'anglais de la science.

Barème - C'est l'expression admise dans l'adminis^{général}tration,
dans celle des Ch. de f. - Connait-on l'anglais ? Quelle est l'expression
correspondante ? Celle que j'ai donnée m'a été communiquée par des gens
qui ont sur les Ch. de f. depuis 30 ans; car, en pres-
sent, je dis sans dire que j'ai fait faire cette traduc-
tion du français en anglais volontaire par des
employés actuels de Ch. de f. ayant de l'expérience.

Bifurcation (jonction) - Il est évident qu'on ne pas, dis-
tinguer entre bifurcation & jonction, quoique ce ne soit
pas une faute, ^{car} ~~comme on dit de dire jonction ou~~ il y
a bifurcation. C'est un point où deux embranchements
se joignent & à l'heure où il est en dit toujours jonction,
dit qu'il y ait qu'une seule ligne ou non - ~~qu'il y ait~~
Je suis porté à croire que c'est pour cela que mes traductions
ont dû être traitées. Ils ont mis l'expression usuelle,
hormis encore - je ne me souviens plus - que le traité
ait l'impression - je prends note de l'observation en
tout cas.

Bon de remis. (pass) - On ne distingue pas dans
le langage courant anglais, à ce qu'on me dit. C'est
une faute d'employés. j'ai vu bien un bon à oribler
de mettre = billet de circulation gratuite qui est aussi
usité. je n'en ai jamais vu = laissez-passer. Il
est possible que ce soit usité. je trouve ça fort large
bit de mener. Au reste, je n'ai pas juré bit mettre!

Quant au mode que j'ai bien voulu prendre, il y aurait beaucoup à dire, mais de l'avis de plusieurs, pas autant de mal peut-être que mes semblables en ont. S'il s'agissait d'un traité, j'emprouds. S'il s'agissait d'un dictionnaire, j'emprouds encore. Mais me m'en suis-je pas défendu? Et est-ce là à tout le mode de l'entreprendre. Tenez attentivement mon introduction & mes avertissements que je n'ai pas aussi grand projet en vue.

Agents préparés à l'entente. (gatemou, truckman)
 Les mots gatemou & truckman sont
 réservés plus tard. Mais mes yeux qui se tra-
 duisant comme je l'ai fait, & est tout différent;
gatemou & truckman sont certainement au moins une
 grande partie de ces préparés à l'entente. Je n'ai
 voulu que donner par l'expression le terme générique.
 Peut-être le terme truckman est plus simple.
Approche des tableaux que j'ai été trahi, mon
 cher M. Asselin, trahi d'une façon infamante;
 on a oublié de mettre des guillemets... — Vous
 avez raison. — Il y a tous les autres mots
 que mes avertissements. Au mot J. mes avertissements.

A présent, mon cher M. Asselin, mes
 être un empire, de la faiblesse, je vous mes
 traites avec la même franchise nette que
 celle dont vous avez usé à mon égard. Si
 mes avertissements attentivement ma préface (
 une préface, hélas! je sais bien...)

M. J'indique de vous dire qu'il n'est pas possible de
vous en faire l'écriture par ailleurs que par le
canal de la poste, et de ne pas en faire l'écriture
par ailleurs que par le canal de la poste.

mais autant de soin à me surprendre qu'à écrire
votre lettre, il y aurait eu sans doute bien des
fautes à glaner, mais enfin un peu moins
peut-être que toutes celles que vous relevez. Je
dis ouï, mon cher critique, vos critiques tombent
bien plus de fautes même sur celles que vous
y avez vues, seulement ça n'auroit probablement
rien servi de nature toutes ces fautes.
Quant à cela est possible. Toutefois, je suis si
assez plaisir, votre lettre est si française, je n'ai
eu aperçus une fautive note dans le ton, ce
qui m'a surpris, en autant que tout cela était adu-
ci à un tiers; enfin mon sujet certain que
je me considère sincèrement et très obligé pour
vos avis d'aujourd'hui me occuper d'une chose
qui me vaut bien la peine & il est toujours
excellent de se travailler de toute manière à
perfecturer une œuvre humaine en soi.

Je ne puis pas fermer ma lettre sans
vous remercier - et ce que je n'ai pas
fait déjà de cette magnifique volée par
mes yeux administrés à une insulte des
Acadiens; Je suis un de leurs Secrétaires
Pardonnez pour cette lettre écrite à la
hâte & erronée

Vos dévoués
J. D. G. G. G.

[1902-162]

3-305

P.O. BOX 835

TEL., BOARD OF TRADE, 613
WM. SKENE, PRIVATE, 993

Vancouver Board of Trade

MOLSONS BUILDING

W. H. MALKIN, PRESIDENT
A. O. CAMPBELL, VICE-PRESIDENT
WM. SKENE, SECRETARY

Vancouver, B.C., Canada,

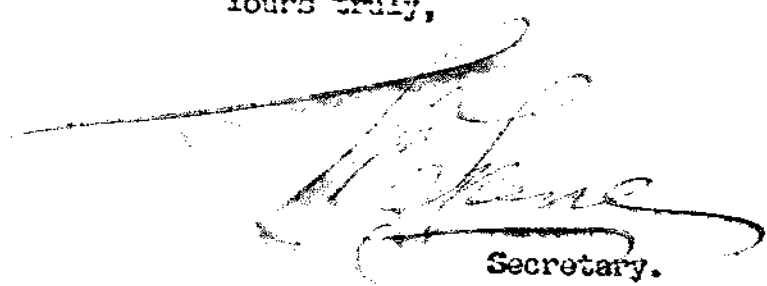
1st. October 1902

Olivar Asselin Esq.,
Provincial Government Buildings,
Montreal,

Dear Sir:-

In reply to yours of 26th. ulto. I beg to say that you have been a little misinformed regarding the use of petroleum as fuel in this Province, the fact being that it is now being utilised pretty considerably for that purpose in California, and has been referred to more than once as adversely affecting the Coal export of B.C. It is not yet utilised here and I would refer you to San Francisco as the best place to obtain the information you desire.

Yours truly,



Secretary.

Ottawa 2 Oct 1902

Cher Monsieur Asselin,

J'arrive d'un voyage au
 Lac Denis caninque et je trouve parmi
 la correspondance qui m'attend ici, une
 lettre et une carte poste de vous me
 demandant quelques cartes semblables
 à celle que j'avais durant mon voyage de
 l'été dernier.

Je regrette de ne pouvoir vous obliger
 dans le moment ayant perdu les cartes,
 dont vous faites allusion, durant le voyage.

J'écris à l'instant à un ami au
 Bureau des Terres d'Ontario à propos
 de nouvelles copies de ces mêmes cartes
 et je me fais un plaisir de vous en
 envoyer une copie de chacune aussitôt
 que j'en aurai reçu.

Bien à vous

J. J. J. J.

[1902-124]

Québec, 2-8^{me} 1902

3-307



Cher Monsieur Asselin,

Reçu votre lettre. — Merci. — Je l'ai com-
 muni-qué à notre ami Primeau, qui vous écrit et en fera
 son profit. Vous ne vous placez peut-être pas au même
 point de vue que lui. — Merci pour ses bonnes paroles.
 Reçu votre carte au sujet de blond. Nous y avons songé; quelques
 recherches encore à faire (nous avaient arrêté). Nous y réfléchirons.
 Reconnaissons pour votre note que nous mettons à sa place.
 ne pensez-vous qu'il n'y a pas de presse à hâler l'introduction
 dans notre langage ou même la légitimation des termes anglais
 naturalisés en France? — Toute communication sera
 toujours reçue avec plaisir et — profit. Adieu à vous
 P. S. — J'ai fait corriger de la adresse. Or vous
 l'avez envoyée au Parlement.

Adieu à vous
Prinard

CANADA POST CARD

THE ADDRESS TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



M. Olivier Asselin

1592, rue Notre-Dame

Montreal

Montréal, 3 oct. 1902.

M^r Auguste Lemieux, avocat,

Ottawa, Ont.

Cher monsieur Lemieux,

A la suite d'une nouvelle lettre du citoyen Forget, hier, nous avons dû rafraîchir la mémoire au comptable des dépenses imprévues, M. Campeau. Je ne sais pas si le chèque sera envoyé demain, mais je le crois. J'ai réfléchi à ce que vous me demandez, et malheureusement, je ne vois pas comment je pourrais le faire. Si vous avez le pouvoir d'autoriser quelqu'un à toucher 50 p.c. d'un chèque adressé à Forget, il serait, je crois, préférable ~~que je ne fasse pas~~ qu'un autre que moi agit comme votre procureur. Vous savez combien ma position est délicate, et je ne voudrais pas, quelque plaisir que j'éprouvasse à vous rendre service, le faire d'une manière si contraire aux règlements des ministères publics.

Je vous prie de me croire

Votre bien dévoué,

(S.) Pasch

P.S. - Je suis au courant rien de cette affaire -

Papineauville, 30/10/02

Cher Monsieur Asselin

Pardonnez-moi ce
long retard à vous répon-
dre. J'espérais toujours
vous voir à Montréal, après
avoir rencontré mon ami
René. J'aurais préféré
vous donner une réponse
définitive de sa part. Il
m'a été impossible d'aller
à Montréal un jour ou
deux s'y trouvant, mais

30/10/02
J'espère le voir mardi et
je vous verrai ensuite
à l'improviste donc

Henri Bourassa

Je n'ai pas encore résolu
pour mon compte le
problème du mariage. Mais
en attendant d'être fixé
sur les avantages et les
inconvénients du système,
je opine pour la bon côté...
lorsqu'il s'agit des autres.
Orne, je vous félicite de
tout cœur.